



LIGUE 1 MOBILIS (1^{RE} JOURNÉE/MISE À JOUR)
**LE MCA SURPREND
 LA JSK
 ET SE RELANCE**

P.12



INAUGURATION DE L'INSTITUT NATIONAL
 SUPÉRIEUR DU CINÉMA
**GRAND ESPACE DE
 CRÉATIVITÉ POUR TOUS
 LES TALENTS EN HERBE**

P.15

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 3 OCTOBRE 2024 // N°916 // PRIX 20 DA

AU PAYS DU MAKHZEN

**LES SCANDALES
 SONT ROIS !**

P.2



PLUS DE CINQ QUINTAUX DE KIF SAISIS

**TRAQUE SANS
 RELÂCHE CONTRE LES
 NARCOTRAFIQUANTS**

P.16



ELLE ABRITE LA 12^E ÉDITION
 DU NAPEC

**ORAN, CAPITALE
 DE L'ÉNERGIE**

P.7



CONSTRUCTION AUTOMOBILE

**FIAT ALGÉRIE
 ACCÉLÈRE
 LA CADENCE
 DE PRODUCTION**

P.7



L'ENTITÉ SIONISTE JOUE AVEC LE FEU

LE PROCHE-ORIENT AU BORD DE L'EXPLOSION



L'ATTAQUE DE L'IRAN CONTRE L'ENTITÉ SIONISTE, ENVOYANT PLUS DE 10 MILLIONS DE PERSONNES VERS LES ABRIS ANTIAÉRIENS, POURRAIT ÊTRE L'ÉLÉMENT DÉCLENCHÉ D'UNE AGRESSION D'ENVERGURE DE L'ENTITÉ SIONISTE ET LES ÉTATS-UNIS CONTRE LES INSTALLATIONS PÉTROLIÈRES ET NUCLÉAIRES IRANIENNES. L'ALGÉRIE AFFIRME QUE LE RETOUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA STABILITÉ AU PROCHE-ORIENT DÉPEND DE LA NÉCESSITÉ DE FAIRE TAIRE LES ARMES ET DE LA FIN DE L'OCCUPATION

Lire en page 3

SOUS LA DIRECTION DE SON PRÉSIDENT EN EXERCICE,
 MOHAMED OULD CHEIKH AL-GHAZOUANI

L'UNION AFRICAINE REPREND EN MAIN LE DOSSIER LIBYEN

SEULE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET PRÉSIDENTIELLES TRANSPARENTES DÉFENDUE PAR L'ONU ET L'ORGANISATION AFRICAINE, MÊME SI ELLE EST TOUJOURS AJOURNÉE EN RAISON DES OPPOSITIONS LARVÉES DES ACTEURS EN CONFLIT, PERMETTRA UN RETOUR AUSSI RAPIDE QUE POSSIBLE À LA PAIX.

Lire en page 2



SON REPRÉSENTANT
EN AFRIQUE DU NORD
A ÉTÉ REÇU HIER À ALGER

La Banque mondiale disposée à apporter sa contribution aux projets énergétiques

Le Secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Mines, Abdelkrim Aouissi, a reçu, hier, au siège du ministère, une délégation de la Banque mondiale conduite par le directeur de la région Maghreb, Malte, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Ahmadou Mostafa Ndiaye. En présence de cadres du ministère, les deux parties ont discuté des possibilités de coopération entre l'Algérie et la Banque mondiale, notamment dans le domaine des échanges d'expertises, de soutien technique aux projets en cours et futurs, au développement des énergies renouvelables (photovoltaïque et énergie éolienne), au développement de l'hydrogène vert et à l'interconnexion électrique régionale, ainsi qu'aux efforts de l'Algérie pour réduire les émissions et aux projets du secteur de l'énergie et des mines de manière générale. À cette occasion, le Secrétaire général du ministère a présenté un aperçu des principaux axes de la politique énergétique de l'Algérie et des différents programmes de développement du secteur, notamment dans les domaines des hydrocarbures, des infrastructures associées, de l'électricité, des énergies renouvelables et du développement de l'hydrogène, ainsi que du programme national de dessalement de l'eau de mer et de l'expertise de l'Algérie en matière de partenariat public-privé.

Il a également évoqué les projets planifiés pour renforcer et diversifier la croissance économique et le rôle que joue le secteur de l'énergie et des mines dans divers aspects, tels que la satisfaction des besoins nationaux en énergie (électricité, gaz, et produits pétroliers) et la garantie de la couverture énergétique à long terme dans le pays, à travers des projets d'augmentation des capacités de production et de développement des industries de transformation des hydrocarbures, comme le développement de la pétrochimie, l'augmentation des taux de récupération, la réduction des émissions et la capture du carbone dans le cadre de la réduction de l'empreinte carbone dans l'industrie pétrolière et gazière. Pour sa part, M. Ndiaye a exprimé sa satisfaction à l'issue de cette rencontre, qui lui a permis de découvrir les perspectives de développement du secteur de l'énergie et des mines en Algérie, notamment en ce qui concerne la diversification des sources d'énergie ainsi que les différents programmes de développement de ce secteur, tels que le taux très élevé de couverture électrique en Algérie, qui a atteint 99 %, et celui de couverture en gaz, qui s'élève à 70 %. Il a également salué tous les résultats positifs obtenus par l'Algérie dans plusieurs domaines, et a exprimé la disposition de la Banque mondiale à intensifier la coopération et les échanges avec l'Algérie, notamment dans le domaine du développement des énergies renouvelables et de l'interconnexion électrique.

Y.B.

SOUS LA DIRECTION DE SON PRÉSIDENT EN EXERCICE, MOHAMED OULD CHEIKH AL-GHAZOUANI

L'Union africaine reprend en main le dossier libyen

La région du Maghreb ne peut connaître de réelle stabilité sans le règlement de la crise libyenne. L'organisation des élections législatives et présidentielles transparentes défendue par l'ONU et l'Organisation africaine, même si elle est toujours ajournée en raison des oppositions larvées des acteurs en conflit, reste l'unique solution pour un retour à la stabilité en Libye...

La Banque centrale de Libye (BCL) a enfin un nouveau gouverneur après plus d'un mois de tensions et de blocages. Le règlement de cette crise qui a paralysé toute l'économie libyenne sera-t-il un prélude pour acter la réconciliation entre les frères libyens ? C'est en tout cas le souhait de tous ceux qui œuvrent avec sincérité à dissiper les différends qui persistent encore entre les parties en conflit en Libye. Dans le récent échange téléphonique entre le président Abdelmadjid Tebboune et son homologue mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, président en exercice de l'Union africaine (UA), le dossier libyen a largement été évoqué, ce qui révèle l'importance que revêt pour les deux responsables la stabilité durable en Libye. La région du Maghreb ne peut connaître de réelle stabilité sans le règlement des crises qui secouent les pays de la région. Et les responsables des pays de la région animés de bonnes intentions font tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre fin, entre autres, à la crise libyenne. L'organisation des élections législatives et présidentielles transparentes défendue par l'ONU et l'Orga-



nisation africaine, même si elle est toujours ajournée en raison des oppositions larvées des acteurs en conflit, reste l'unique solution pour un retour à la stabilité en Libye. La proposition du comité de l'Union africaine (UA) pour la Libye relative à l'organisation d'une conférence nationale inclusive avant la tenue des élections pour lever les

entraves qui retardent la tenue de ces élections peut être un espace de compromis pour trouver des solutions aux différends qui polluent encore le processus de réconciliation. Il y a huit mois, les différentes parties libyennes ont convenu de la formation d'un nouveau gouvernement d'union nationale devant superviser les élections législatives et prési-

dentielles, mais depuis, c'est le statu quo ! Un statu quo qui dure depuis 2014 et qui ne profite guère au peuple libyen. Puisse l'accord conclu sous l'égide de l'ONU autour de la désignation du gouverneur de la Banque centrale, déboucher sur d'autres accords qui mettront fin au long conflit fratricide qui divisent les libyens.

B.B.

ELLE S'EST DÉROULÉE DU 3 AU 5 OCTOBRE 1957

La bataille d'Issine en Libye commémorée à Alger

La bataille d'Issine en Libye a été commémorée, hier, au Forum de la Mémoire organisé par l'Association Machâal Echaïd au siège du quotidien national *El Moudjahid*. La bataille qui s'est déroulée du 3 au 5 octobre 1957 est un symbole de cohésion, de fraternité et d'histoire commune entre le peuple libyen et son frère algérien alors sous occupation française, affirment les intervenants. La Libye, alors fief de la révolution algérienne, a refusé que l'armée d'occupation française s'approvisionne d'eau potable en Libye, souligne l'ex-conseiller du président de la République, chargé des archives et de la

mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi, présent au Forum d'*El Moudjahid*. L'historien souligne que la Libye a toujours soutenu la révolution algérienne comme l'ont fait d'autres pays frères et voisins mais au-delà de porter des armes contre les forces d'occupation, «cela ne peut être que le cas libyen».

Chikhi affirme la Libye a soutenu la révolution du Cheikh Amoud (1859-1929) dans la région de Djanet sur instruction du Calife ottoman, ce qui a retardé la campagne d'occupation française du Sahara algérien. Ce pays frère a également soutenu les autres révolutions

populaires en Algérie dont celles des Cheikh El Haddad et El Mokrani, ajoute-t-il. Après l'indépendance, la Libye a soutenu l'Algérie dans la crise du pétrole, ajoute-t-il en affirmant que l'Algérie, à son tour, a toujours soutenu la Libye sans s'interférer dans ses affaires internes. «Nous espérons que les frères libyens reviennent à la raison et s'unissent pour l'intérêt de leur pays. Nous espérons aussi que la Libye s'engage dans son environnement qui est le même que celui de l'Algérie et dans lequel activent tous les pays aux positions nobles», conclut-il son intervention.

AU PAYS DU MAKHZEN

Les scandales sont rois !

Au pays du Makhzen, les scandales sont rois ! En effet, Il ne se passe pratiquement pas un jour sans qu'on apprenne l'éclatement de nouveaux scandales au royaume normalisé de Mohammed VI. Les parenthèses de l'affaire Pegasus, du scandale de l'exploitation de la mine du cobalt et de l'arsenic de Bou Azzer et des affaires liées à la pédophilie ne sont pas encore fermées que voilà un autre scandale qui éclate et éclabousse encore le visage déjà terni du Makhzen. Selon des rapports internationaux rapportés ce mercredi par des médias, les services de renseignement marocains sont impliqués dans de vastes opérations d'espionnage et de chantage visant des célébrités du monde politique, sportif et

artistiques, ainsi que des influenceurs et des touristes étrangers. C'est dans les hôtels cinq étoiles généralement que ces opérations d'espionnage sont menées au moyen de mini-caméras espion placées dans les chambres ou les salles de bain des personnes ciblées.

Une fois filmées à leur insu dans des postures ou des rencontres embarrassantes, les victimes deviennent alors objets de graves chantages de la part du Makhzen qui les contraint à dire et à faire tout ce qu'il juge utile à sa politique.

Ces pratiques sont évidemment interdites par la loi, mais qui se soucie de la loi au Maroc où quasiment toutes les dérives et les dépravations sont permises ? Les touristes sont ainsi avertis

par ces rapports des surprises qui peuvent les attendre en se rendant au Maroc où le viol de la vie privée est une activité courante.

Depuis quelque temps, le Maroc vit sur des braises ardentes. Aux répétitifs scandales qui le secouent en le dénudant devant la communauté internationale, il fait face actuellement à de graves problèmes internes.

La pauvreté et le chômage y sont omniprésents. Et les tentatives du Makhzen de montrer un visage paisible et opulent du Maroc sont vaines ! Tout le monde sait à présent que le Maroc non seulement agit mal, mais qu'il va également mal !

B.B.

L'ENTITÉ SIONISTE JOUE AVEC LE FEU

Le Proche-Orient au bord de l'explosion

L'attaque de l'Iran contre Israël mardi, envoyant plus de 10 millions de personnes vers les abris antiaériens, pourrait être l'élément déclencheur d'une agression d'envergure de l'entité sioniste et les Etats-Unis contre les installations pétrolières et nucléaires iraniennes. C'est le sentiment que partagent les grands titres de la presse internationale, qui estiment que Téhéran a peut-être donné les raisons qu'attendaient Israël, ainsi que les Etats-Unis, pour l'attaquer.

Car, durant les attaques aux missiles balistiques iraniens, Israël et Washington n'ont pas hésité à lancer des menaces claires d'agression contre l'Iran, et ne devraient pas laisser passer cette occasion pour en découdre militairement avec l'Iran. Et, surtout, pour que l'entité sioniste profite de cette escalade pour s'en prendre au nucléaire iranien. "En quarante-cinq ans d'existence, la République islamique n'avait jamais pris un tel risque", observe L'Orient-Le Jour, paraissant à Beyrouth. Et, à la fin de l'attaque iranienne de mardi soir, l'État sioniste et Washington ont violemment réagi : "L'Iran a commis une grave erreur ce soir et en paiera le prix", a déclaré le Premier ministre sioniste, Benjamin Nétanyahou. "Nous nous en tiendrons à ce que nous avons fixé : celui qui nous attaque, nous l'attaquons", a-t-il menacé. Washington, qui a aidé son allié israélien à abattre les missiles iraniens, a dit vouloir "coordonner" avec Israël une réponse à l'Iran. "Les États-Unis soutiennent pleinement, pleinement, pleinement Israël", a déclaré à la presse le président Joe Biden. A New York, le célèbre journal des milieux de la finance et de la bourse, le Wall Street Journal, indique que des responsables arabes lui ont affirmé mardi qu'Israël avait spécifiquement menacé l'Iran de cibler ses infrastructures nucléaires ou pétrolières en cas d'attaque. Et ce scénario doit être pris en compte comme une possibilité, selon L'Orient-Le Jour : Benjamin Nétanyahou pourrait se saisi



de l'attaque de mardi "pour réaliser son rêve de frapper ces sites iraniens". C'est ce que pense d'ailleurs The New York Times pour qui Israël a désormais "les mains plus libres qu'en avril pour répondre avec force au barrage de missiles iraniens de mardi". Après ses multiples attaques contre le Hezbollah et son invasion terrestre au Liban, l'État hébreu a affaibli le groupe chiite libanais, "privant l'Iran d'une grande partie de sa dissuasion contre une attaque israélienne plus large", estime Danny Citrinowicz, un agent des renseignements israéliens à la retraite, interrogé par le quotidien américain. "La prochaine action d'Israël déclenchera presque certainement une autre réponse iranienne. Il semblerait que nous soyons au début d'une confrontation violente entre [Israéliens] et Iraniens", analyse-t-il. Un constat que partage L'Orient-Le Jour : L'"objectif" de Téhéran avec

ces frappes de mardi est sensiblement le même que lors de l'attaque contre Israël menée en avril dernier, décrypte le journal. Il s'agissait "avant tout pour l'Iran de sauver la face et le peu de crédibilité qu'il lui reste sur la scène régionale". Sauf que, cette fois-ci, "le contexte est tout à fait différent [...]". Non seulement la guerre régionale sera cette fois-ci beaucoup plus difficile à éviter, mais la survie du régime iranien, du moins de son programme nucléaire, peut désormais devenir le principal enjeu du conflit". Si l'entité sioniste répond à l'attaque de mardi "par une escalade encore plus forte, quel est le plan iranien ? s'interroge le quotidien. Mise-t-il, à supposer que le Hezbollah en soit encore capable, sur un embrasement régional, un scénario redouté depuis des mois par l'administration Biden, pour pousser Israël à négocier ? Il est clair que les scénarios d'un embrasement régional restent

valables tant que l'entité sioniste et ses services de renseignement, dont le Mossad, persistent dans la voie de la provocation et l'entretien d'une guerre permanente au Proche et Moyen Orient. Alimenter des guerres régionales récurrentes, refuser la paix et un état indépendant aux Palestiniens, annexer s'il le faut le Liban pour éliminer la résistance libanaise, sont en réalité les plans des responsables des assassinats d'enfants, de femmes et de vieillards palestiniens, ceux du Mossad et son chef, David Barnea, qui a planifié en personne l'assassinat de Hassan Nasrallah et des dizaines de libanais qui résidaient dans l'immeuble qui avait été soufflé par des tirs de l'aviation sioniste vendredi dernier. Alors, tant que vivra cette tumeur politique dans la région proche orientale, les conflits et les guerres feront la Une des journaux du monde entier.

Merouane Korso

L'Iran «n'a ciblé que les bases militaires»

Hier, la Russie a appelé "toutes les parties" au Moyen-Orient à faire preuve de "retenue" : "la situation évolue de la manière la plus alarmante qui soit. Nous appelons toutes les parties à la retenue", a déclaré à la presse le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov, ajoutant que Moscou était "en contact avec toutes les parties". Car l'entité sioniste avait lancé des menaces contre Téhéran, dont l'opération de mardi avait été baptisée "Promesse honnête 2", Netanyahu ayant clairement indiqué que "l'Iran paiera pour cette attaque". En Iran, il semble que les menaces sionistes n'aient aucun effet, le chef d'état-major iranien ayant affirmé que les missiles avaient visé "les trois principales bases aériennes militaires du régime sioniste, le Mossad et deux bases aériennes, dont l'une "utilisée pour assassiner le martyr Nasrallah". L'Iran "n'a ciblé que les bases militaires", a assuré le général Bagheri sur la télévision locale. Bref, l'entité sioniste, qui poursuit son incursion au Sud-Liban, et le massacre de Palestiniens dans la bande de Ghaza, peut compter sur le soutien servile dans cette opération de liquidation de la résistance palestinienne et libanaise, de ses mentors américain et britannique, dont les armées, stationnées dans le Golfe, sont intervenues pour détruire les missiles iraniens. "Les forces armées du Royaume-Uni ont joué leur rôle mardi pour défendre Israël", a affirmé le ministre britannique de la Défense alors que le président américain sortant Joe Biden a clairement affirmé que "les Etats-Unis soutiennent pleinement, pleinement, pleinement Israël". Si l'entité sioniste bénéficie du plein soutien militaire, politique, diplomatique et même culturel des pays de l'Otan, Etats-Unis en tête, dans ses opérations militaires à Ghaza, déjà détruite, et au Liban, les Libanais et les Palestiniens, eux, n'ont que les yeux pour pleurer leur impuissance à faire face à une guerre d'extermination, alors que la Ligue arabe se noie dans ses contradictions politiques et ses communiqués stériles.

M.K.

ATTAQUE IRANIENNE CONTRE ISRAËL

Le monde arabe dans l'expectative

Le Proche Orient implosera-t-il très prochainement ? C'est la question que se posent ces derniers jours analystes et politiques après l'intensification de la guerre menée par l'entité sioniste autant contre la résistance palestinienne que celle libanaise.

Car il ne faut pas se tromper de cible, là encore, entre la victime et l'agresseur : l'entité sioniste, qui a intensifié hier mercredi ses opérations terrestres au Sud-Liban, malgré une résistance du Hezbollah, et les missiles lancés par l'Iran pour venger l'assassinat du chef du mouvement de la résistance libanaise Hassan Nasrallah, a encore frappé à Ghaza.

Et fait des dizaines de victimes innocentes, des martyrs de la résistance palestinienne contre la barbarie sioniste, son impressionnant arsenal militaire fourni par le complexe militaro-industriel de l'impérialisme amé-

ricain. Il est clair qu'au-delà des victimes de cette barbarie sioniste, le ministère de la Santé palestinien ayant annoncé hier mercredi 41.689 martyrs depuis l'agression du 7 octobre 2023 et presque 100.000 blessés, c'est bien la liquidation de toute résistance palestinienne et libanaise contre l'hégémonie et la barbarie sionistes dans la région qui est visée par la guerre déclarée contre le Liban et la Palestine.

L'attaque iranienne de mardi, comme celle d'avril dernier, serait-elle vraiment terminée ?

Il est loisible d'en douter, Téhéran ayant beaucoup de choses à reprocher à l'entité sioniste qui serait derrière l'assassinat de plusieurs responsables iraniens, dont un des chefs de son programme nucléaire, ne peut rester sans réagir face à l'ordre du jour de l'armée sioniste de s'attaquer frontalement,

en violant même le territoire libanais, à la résistance libanaise et palestinienne à travers le Hamas et le Hezbollah, deux mouvements proches de l'Iran.

Il est donc logique de penser que l'Iran ne s'en tiendra pas à cette attaque et restera sur la ligne de front, surveillant l'évolution de la situation qui penche dangereusement vers une déflagration dans la région, selon plusieurs observateurs. Pour autant, la réaction de l'Iran face à l'entité sioniste ne devrait pas tellement changer la donne dans les forces militaires en présence et ne devrait également pas aller plus loin, selon certains experts. Un analyste libanais expatrié, Sami Aoun, estime que la frappe iranienne "est venue après beaucoup d'hésitations et de débats internes en Iran. Le président Massoud Pezeshkian et sa garde rapprochée ne voulaient pas

aller trop loin dans la vengeance et la revanche. En même temps, les Gardiens de la révolution voulaient une attaque de grande envergure malgré les risques de déclencher une guerre frontale contre Israël.

Les frappes de mardi représentent un certain compromis entre ces deux camps". Cependant, le vrai enjeu dans la région reste un affrontement brutal, direct entre Téhéran et l'Entité sioniste. C'est inéluctable au rythme des exactions et des agressions sionistes contre la résistance palestinienne, celle libanaise et, plus que tout, les peuples palestiniens et libanais. Car dans la région, ni la Syrie, ni l'Irak, encore moins les monarchies du Golfe, et le royaume Hachémite, ne sont capables ou ne veulent pas faire face à Israël et ses mentors américain et britannique.

M.K.

L'ALGÉRIE L'AFFIRME CLAIREMENT :

Le retour de la sécurité au Proche-Orient dépend de la fin de l'occupation sioniste

L'Algérie a affirmé que le retour de la sécurité et de la stabilité au Proche-Orient dépend de la nécessité de faire taire les armes et de la fin de l'occupation dans tous les territoires arabes occupés, en tant que « solution juste, pérenne et définitive au conflit arabo-israélien ».

C'est ce qui ressort de l'intervention du chef de la délégation algérienne et Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Rachid Bladehane, lors du débat général sur le 7e point de l'ordre du jour de la 57e session du Conseil des droits de l'homme (CDH), concernant la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens et les autres territoires arabes occupés. «L'Algérie est fermement convaincue que le retour de la sécurité et de la stabilité au Proche-Orient dépend de la nécessité de faire taire les armes et d'étendre l'autorité du Droit international, et de la fin de l'occupation dans tous les territoires arabes occupés, en tant que solution juste, pérenne et définitive au conflit arabo-israélien », a souligné Rachid Bladehane. Le Représentant de l'Algérie à Genève a ajouté que cette session « se tient dans un contexte marqué par la poursuite de la guerre inique menée par l'occupant israélien contre le peuple palestinien, et qui a touché d'autres pays arabes, la dernière agression en date étant celle menée contre le Liban avec des centaines de victimes et de blessés et plus d'un million de déplacés », précisant que l'annonce par l'entité sioniste d'une offensive terrestre contre le Liban était « une aventure dont les répercussions sont



imprévisibles sur la paix et la sécurité au Proche-Orient ». Et de poursuivre : « ce comportement scandaleux, bafouant les lois et us internationaux, risque de plonger la région toute entière dans un cycle de conflits et de guerres et présage une nouvelle catastrophe humanitaire ». Le diplomate a souligné que face à cette situation, « l'Algérie interpelle la conscience de la communauté internationale et l'exhorte à agir rapidement pour prendre des mesures concrètes

pour imposer le respect des droits fondamentaux du peuple palestinien, notamment en interdisant l'approvisionnement de l'occupant en armes et en l'obligeant, par le biais de sanctions politiques et économiques, à se conformer à toutes les résolutions onusiennes et aux décisions de la Cour internationale de justice (CIJ), en exécutant un cessez-le-feu immédiat et en mettant un terme aux opérations de déportation forcée, de torture et à la

politique de discrimination. L'Algérie a également appelé la communauté internationale à accélérer le retour de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), pour exercer ses activités en Palestine et lui permettre d'accomplir ses missions essentielles visant à atténuer les souffrances du peuple palestinien et à traiter les causes profondes de la situation au Proche-Orient, et qui consistent essentiellement en

l'occupation coloniale des terres palestiniennes qui dure depuis 76 ans et que la guerre contre Ghaza et l'escalade au Liban ont mis à nu ». L'Algérie a enfin insisté sur la nécessité de « redoubler d'efforts internationaux pour relancer le processus de paix basé sur la solution à deux Etats et l'établissement de l'Etat de Palestine sur les frontières de 1967, avec El Qods comme capitale, en garantissant le droit au retour des réfugiés palestiniens ». **Y.S.**

CONSÉQUENCE DES TENSIONS AU PROCHE-ORIENT

Les cours du pétrole s'envolent

Le prix du baril de pétrole en dollars : (70.97 \$ +1.14 1.63 %) est alimenté par les craintes de perturbations majeures dans l'approvisionnement mondial si les tensions s'étendent aux pays voisins, et notamment à l'Iran. Les cours du pétrole continuent de progresser en raison des « craintes persistantes d'un conflit plus large au Moyen-Orient ». Les inquiétudes concernant une escalade du conflit au Moyen-Orient ont été ravivées par les dernières menaces proférées par l'Iran à l'égard de l'entité sioniste. « Le régime maléfique a commis une erreur (...) il doit être puni et il sera puni », a déclaré le guide suprême d'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei. Dans ce climat de tension croissante, le risque d'un embrasement général dans la région reste très présent. La hausse des cours du pétrole se poursuit, malgré les signes d'un essoufflement de la demande mondiale selon le dernier rapport de l'Agence interna-

tionale de l'énergie (AIE). L'électrification croissante des véhicules et la reprise post-Covid semblent impacter la consommation de pétrole, laissant entrevoir un possible pic de demande au cours de cette décennie. Malgré cela, la demande mondiale devrait tout de même atteindre un niveau record de 103,2 millions de barils par jour en 2024, selon l'AIE. Ces perspectives divergent toutefois des prévisions de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui envisage une consommation moyenne de 104,5 mb/j en 2024 et 106,3 mb/j en 2025. Le cartel maintient des restrictions de production pour soutenir les prix et prévenir les fluctuations du marché, sous la bannière de la « discipline de l'Opep ». Cependant, en cas de forte demande, les membres de l'Opep conserveront la capacité de augmenter leur production si nécessaire.

Aïda Mouni

À L'APPEL DU COMITÉ SUPRÊME DE SUIVI DES MASSES ARABES

Grève générale dans les territoires occupés

A l'appel du Comité suprême de suivi des masses arabes, une grève générale a été observée mardi dans les territoires palestiniens occupés en commémoration du vingt-quatrième anniversaire du soulèvement ayant suivi en l'an 2000 l'incursion d'Ariel Sharon sur l'esplanade de la Mosquée d'Al Aqsa. On ne sait pas exactement le taux de suivi et de réussite de cette action, mais le comité a appelé tout le monde, établissements scolaires, commerçants, administrations y compris les autorités locales à s'engager dans cette grève qu'il considère d'une importance capitale. Dans son appel à cette action, le Comité a insisté sur la nécessité de faire de cette grève « une action unie et retentissante à la hauteur de la mémoire des martyrs et une dénonciation ferme de la guerre génocidaire et des crimes de guerre menés actuellement par l'occupation sioniste ». Un recueillement sur la tombe des martyrs du soulèvement du 1er octobre 2000 a été observé à cette occasion. Pour le comité, Cette grève générale revêt une grande importance dans ce contexte de dangereuse escalade imposé par le gouvernement sioniste sur plusieurs fronts, à Gaza, en Cisjordanie, au Liban, en Syrie, au Yémen... Les diktats et les crimes des sionistes touchent quasiment tout le Proche Orient. Et ce n'est pas tout, aux crimes et aux exactions de l'armée d'occupation, il ya lieu d'ajouter les intimidations et les déchainements des colons qui s'en prennent à tout ce qui est palestinien dans les territoires occupés. Ni les hommes, ni les animaux, ni les champs ne sont épargnés par la furie de ces bandes de colons qui agissent en criminels sans être inquiétés le moins du monde. Les années se suivent et se ressemblent ! Des dizaines d'années d'occupation, et c'est toujours les mêmes scénarios militaires, politiques et diplomatiques



qui se jouent ! Pour rappel, la seconde intifadha qui a commencé en octobre 2000 avait pour causes la visite d'Ariel Sharon, sous escorte policière et militaire sur l'esplanade de la mosquée d'Al Aqsa, et la mort de l'enfant Mohammed Al-Dura âgé de 12 ans à Gaza tué par balles. Rien n'a changé, depuis, sous le ciel palestinien. Le Tsahal continue toujours de semer la mort, la ruine et la désolation dans les territoires occupés et dans les pays environnants, les extrémistes hébreux continuent de souiller les lieux saints de l'islam à Al-Qods et les colons à s'en prendre aux palestiniens, comme c'est le cas ce mardi où des agriculteurs palestiniens qui récoltaient leurs olives dans le village de Burin, au sud de Naplouse ont été attaqués par une bande de colons. Le nettoyage ethnique en Palestine n'est pas une pas une vue de l'esprit, comme le tentent de faire croire la bienpensance occidentale, mais une réalité palpable de tous les jours. Même si les actions pacifiques sont à encourager, il ya peu de chance qu'une grève générale affecte en quoi que ce soit les approches guerrières de l'entité sioniste. **B.B.**

Au moins 29 blessés lors d'une collision entre un bus scolaire et un camion à Chlef



Un accident de la route survenu, hier matin dans la wilaya de Chlef, a fait au moins 29 blessés, selon un bilan provisoire communiqué par la Protection civile. Le sinistre s'est produit aux alentours de 07h31, lorsqu'un bus scolaire est entré en collision avec un camion à un carrefour situé au niveau de Béni Ouardane, sur la route nationale N° 19, relevant de la commune de Sendjas.

Les équipes de secours de la Protection civile se sont rapidement rendues sur place, offrant une assistance médicale d'urgence aux blessés.

Selon la même source, « toutes les victimes, qui souffrent de blessures légères, ont été transportées au centre hospitalier local pour des soins appropriés ».

Cet accident met en lumière les dangers

persistants sur les routes algériennes, particulièrement dans les zones à forte circulation.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce sinistre qui aurait pu coûter la vie à aux élèves.

INDUSTRIE AUTOMOBILE Lancement prochain d'un nouveau type de la voiture Fiat Doblo

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a reçu, avant-hier, le directeur de la région Afrique et Moyen-Orient du groupe "Stellantis", Samir Cherfan et le Pdg du groupe "Stellantis El Djazaïr", Raoui Beji, avec lesquels il a évoqué l'état d'avancement du projet de fabrication automobile de la marque "Fiat" en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère, s'inscrit dans le cadre de "l'évaluation et du suivi de l'état d'avancement du projet de fabrication automobile en Algérie de la marque Fiat", précise le communiqué.

A l'entame de la rencontre, Aoun a écouté un exposé sur l'état actuel de la production au niveau de l'usi-



ne à Oran, qui compte plus de 1.100 travailleurs, et qui verra le lancement d'un nouveau type de la voiture "Fiat Doblo" à la fin de la semaine en cours, ajoute la même source.

De son côté, le directeur de la région Afrique et Moyen-Orient du groupe "Stellantis" a fait état de la hausse de la cadence de la production dans cette usine, où la capacité de production de plus de 24.000 véhicules est attendue d'ici la fin de

l'année en cours, saluant par là même "les efforts du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique pour accompagner ce projet afin d'atteindre ses objectifs escomptés". A cette occasion, Aoun a souligné "l'importance d'augmenter le volume de production de l'usine en vue d'assurer des offres conséquentes pour les citoyens dans les meilleurs délais", conclut le communiqué

Lancement de la campagne nationale de sensibilisation contre le cancer du sein

Ce matin, la ministre de la Solidarité nationale, Kaoutar Krikou, accompagnée de responsables médicaux, a marqué la Journée mondiale des personnes âgées en lançant également la campagne nationale contre le cancer du sein sous le thème : « Protection, accompa-

gnement et intégration des personnes âgées ».

Dans son discours, Krikou a souligné que cette campagne de sensibilisation contre le cancer du sein, organisée sous l'égide du ministère, s'étend à travers 75 cellules locales de solidarité.

Elle se déploie en collaboration avec des associations nationales et des équipes médicales, offrant ainsi une approche de proximité pour renforcer la prévention et le dépistage.

Elle a également souligné que l'objectif est de sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage précoce, offrant ainsi

un suivi et une prévention adaptés.

La ministre Krikou a insisté sur l'importance de la détection précoce dans la lutte contre cette maladie, soulignant les efforts du gouvernement pour mettre en place des infrastructures de dépistage accessibles à tous.

De son côté le professeur Adda Bounedjar, président du Comité national de lutte contre le cancer, a déclaré que le taux de survie au cancer après cinq ans en Algérie est actuellement de 77 %.

Cependant, l'objectif est d'atteindre 97 %, un chiffre réalisable grâce à une intensification des efforts de dépistage.

Rwanda : premiers échanges commerciaux avec le Ghana dans le cadre de la ZLECAf

Le Rwanda a envoyé ses premiers produits à destination du Ghana dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), selon un communiqué publié sur X (twitter) par le ministère rwandais de l'Agriculture. L'envoi aérien est composé de café, de thé, de miel et de produits à base d'avocat, apprend-on. « Cette approche groupée devrait accélérer le commerce

continental du Rwanda en permettant aux entreprises locales de regrouper leurs marchandises en un seul envoi, optimisant ainsi la logistique et réduisant les coûts », ont indiqué les autorités rwandaises. Et d'ajouter : « cette diversification des produits d'exportation met en évidence la diversité et le potentiel croissant des exportations rwandaises dans le cadre de la ZLECAf ».

Alger : l'activité reprend à la station de dessalement d'El Hamma

La station de dessalement de l'eau de mer d'El Hamma, située à Alger, reprend du service depuis hier, après un incendie ayant affecté des cellules électriques. Selon un communiqué de l'Algerian Energy Company (AEC), une filiale

du groupe Sonatrach, la reprise va permettre de fournir 100 000 m³/jour, soit la moitié de la capacité totale de productivité. Des efforts sont consentis pour que la capacité totale de productivité soit atteinte très rapidement.

AUTO-ENTREPRENEUR

Plus besoin du NIS pour lancer une activité

(ANAE) vient d'annoncer que l'auto-entrepreneur n'est pas tenu d'obtenir le Numéro d'Identification Statistique (NIS) pour exercer son activité professionnelle ou pour ouvrir un compte bancaire.

Dans un communiqué publié hier, l'Agence a précisé que l'auto-entrepreneur n'a besoin que du Numéro d'iden-

tification Fiscale (NIF). L'ANAE a également réaffirmé son engagement constant à simplifier les procédures et à alléger les charges administratives. La même agence a invité tous les auto-entrepreneurs confrontés à des difficultés avec d'autres administrations à la contacter par téléphone, via la page officielle, ou par email.

MARCHÉ DE CHANGE PARALLÈLE

Les cambistes imposent leur loi pour l'euro

Depuis près d'une semaine, les devises étrangères enregistrent une hausse remarquable sur le marché informel de change en Algérie. À la tête de cette tendance, l'euro ne cesse de s'apprécier face au dinar algérien, et ce, malgré sa stabilité sur le marché officiel de la Banque d'Algé-

rie. Bien que difficile à trouver, l'euro a atteint un nouveau sommet sur le marché parallèle. Actuellement, les cambistes le proposent à 252,00 dinars algériens à l'achat et 254,00 dinars algériens à la vente. Ainsi, 100 euros coûtent désormais 25 200,00 dinars à l'achat et 25 400,00

dinars à la vente. En revanche, sur le marché officiel de la Banque d'Algérie, la monnaie européenne reste stable. Selon les derniers taux affichés, l'euro s'échange à 147,16 dinars à l'achat et à 147,19 dinars à la vente. Cette tendance haussière s'étend également à d'autres devises,

notamment la livre sterling britannique. Sur le marché informel, la monnaie du Royaume-Uni s'achète à 286,00 dinars et se vend à 288,00 dinars. Du côté des taux officiels, les cotations de la livre sterling pour la période allant du 1 au 3 octobre affichent 176,62 dinars à l'achat...

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
PAR INTÉRIM:
RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Nécessité d'adaptation permanente des systèmes de formation

Dans le souci de s'adapter aux besoins du marché du travail, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a insisté sur l'exploitation optimale des équipements et des grands moyens dont dispose son secteur et ce, à l'orée de la prochaine rentrée de la formation professionnelle.

Celle-ci enregistre d'ailleurs, de nouvelles spécialités qui sont introduites par le secteur dans plusieurs wilayas, dont, à titre d'exemple : l'intensification des semences de blé et de tournesol ainsi que la culture du safran qui bénéficie du mode de formation qualifiante de courte durée. C'est dans ce sens que le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a estimé qu'il y a lieu d'introduire de nouvelles spécialités qui permettront de répondre aux besoins du marché de l'emploi. Saisissant l'occasion de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, le ministre n'a pas omis de mettre en avant la nécessité de réviser la carte de formation professionnelle de façon à ce qu'elle soit bien adaptée à la spécificité économique de chaque région du pays.

Et il se trouve que dans toute formation, il y a la double importance aussi bien de la théorie que de la pratique qu'il faudrait bien assimiler et maîtriser. Et c'est pourquoi, justement, le premier responsable du secteur de la formation professionnelle, a bien insisté sur la poursuite des campagnes de sensibilisation pour drainer le plus grand nombre de stagiaires tout en incitant les jeunes à effectuer des formations pratiques à l'instar de

celles proposées par l'Institut spécialisé de formation professionnelle d'Essania (Oran), en électricité automobile en vertu de partenariats économiques passés par le secteur dans le domaine de l'industrie automobile. Encore faut-il noter que le ministre a bien voulu booster les cadres du secteur en les Exhortant à innover dans leur approche à même d'attirer, par tous les moyens offerts, les jeunes vers le secteur de la Formation professionnelle. Et là, il y a lieu de faire remarquer qu'il faudrait aussi ne point négliger les aspects Information et Communication qui sont d'une importance capitale pour orienter les jeunes hésitant dans leurs différents choix de leur formation respective.

Dans cet ordre d'idées, le ministre a plaidé, d'une part, pour l'encouragement des formations résidentielles, et, d'autre part, au transfert des équipements stockés et inexploités dans le pays vers les centres de formation qui en ont besoin à Bordj Bou Arreridj. En effet, il faut bien reconnaître que la formation résidentielle se déroule essentiellement dans les établissements de formation publics et privés avec une période de stage d'un à deux mois par an dans une entreprise. Et ce mode de formation reste, en termes d'effectifs de stagiaires, le mode prédominant actuelle-



ment. Et c'est dans cet ordre d'idée que le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a préconisé le recours à la plateforme numérique « Tasyir » spécialisée dans la gestion financière et pédagogique des établissements de formation du pays. Ceci sans oublier également, le renforcement de la coordination avec les présidents des Assemblées populaires communales (APC). Pour le ministre, le secteur se déploie à fournir main d'œuvre qualifiée dans la perspective d'accompagner la dynamique économique nationale. « Nous œuvrons à la mise en œuvre d'une stratégie basée sur la contribution effective au déve-

loppement économique, social et environnemental national en assurant une formation et une qualification professionnelles souples et accessibles à tous avec la qualité, l'encadrement qualitatif et l'efficacité requis par l'économie nationale et le marché de l'emploi », a bien expliqué le ministre. C'est ainsi que le ministre a saisi l'occasion pour donner plusieurs directives, notamment, celle de la création d'une ferme pilote centrale en mettant à profit la disponibilité des terres et les ressources nécessaires pour l'encadrement et l'équipement. D'ailleurs, lors sa visite au niveau des ateliers dans plusieurs établissements de son

secteur, dans les communes de Djaafra, Bordj Zemoura, Hasnaoua, Ras El Oued et au chef-lieu de wilaya, il y a lieu de bien relever, également, que le ministre a exprimé son « mécontentement » au vu de l'état de certains équipements et de l'absence de l'esprit d'initiative et de responsabilité des gestionnaires ». Au terme de sa visite, le ministre a présidé, en compagnie du wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer, la cérémonie de signature de conventions de partenariat entre la direction du secteur et plusieurs opérateurs économiques pour attirer les diplômés du secteur et renforcer le marché de l'emploi. **Saïd Ben.**

MOHAMED ARKAB L'ÉVOQUE

Plein respect des engagements pris par l'OPEP+

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné, hier lors de sa participation aux travaux de la 56e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), que les pays membres de l'Opep+ ont respecté pleinement les niveaux de production requis, a indiqué un communiqué du ministère.

Au cours de cette réunion, tenue par visioconférence, le Comité ministériel a tout d'abord évalué le respect des engagements de réduction de la production des pays de l'OPEP+ pour les mois de juillet et août 2024, a précisé la même source. Les ministres du JMMC ont discuté également des récents développements sur le marché pétrolier international et ont échangé des points de vue constructifs sur ses perspectives à court terme, a fait savoir le communiqué. A cette occasion, M. Arkab a assuré que "le JMMC a observé avec satisfaction qu'une grande majorité des pays de l'OPEP+ respecte pleinement les niveaux de pro-

duction requis" tout en soulignant "l'importance, pour tous les pays signataires de la Déclaration de Coopération, de poursuivre leurs efforts et de compenser les surplus produits au cours des mois précédents". Dans ce contexte, M. Arkab a

fait remarquer que "depuis le début de l'été, le marché est marqué par une volatilité excessive, des inquiétudes persistantes quant à la croissance économique mondiale et un ralentissement notable de la demande en produits pétro-

liers, alors même que les stocks mondiaux demeurent élevés et que le marché pétrolier reste correctement approvisionné". A cet effet, il a annoncé que "les membres du JMMC ont convenu de maintenir un contact étroit, de continuer à échanger régu-

lièrement des points de vue et de rester particulièrement attentifs aux évolutions susceptibles d'affecter les fondamentaux du marché au cours des prochaines semaines", a-t-on encore précisé de même source.

DIPHTÉRIE ET PALUDISME DANS LE SUD

La campagne de vaccination se poursuit

Les équipes de la caravane médicale de la Protection civile poursuivent la campagne de vaccination à Timiaouine (Bordj Badji Mokhtar) et à Tin Zaouatine (In Guezzam), dans le cadre du soutien aux équipes médicales présentes sur place à la suite de l'apparition de cas de diphtérie et de paludisme dans certaines wilayas du Sud du pays.

« Suite aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, les équipes de la caravane médicale de la Protection civile poursuivent la campagne de vacci-

nation à Timiaouine (Bordj Badji Mokhtar) et à Tin Zaouatine (In Guezzam) », a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Auparavant, une mission médicale conjointe entre le ministère de la Santé et la Protection civile, accompagnée d'un lot de médicaments et d'équipements et de fournitures nécessaires visant à renforcer la prise en charge des patients, a été dépêchée vers les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

R.N.



ELLE ABRITE LA 12^E ÉDITION DU NAPEC

Oran, capitale de l'énergie

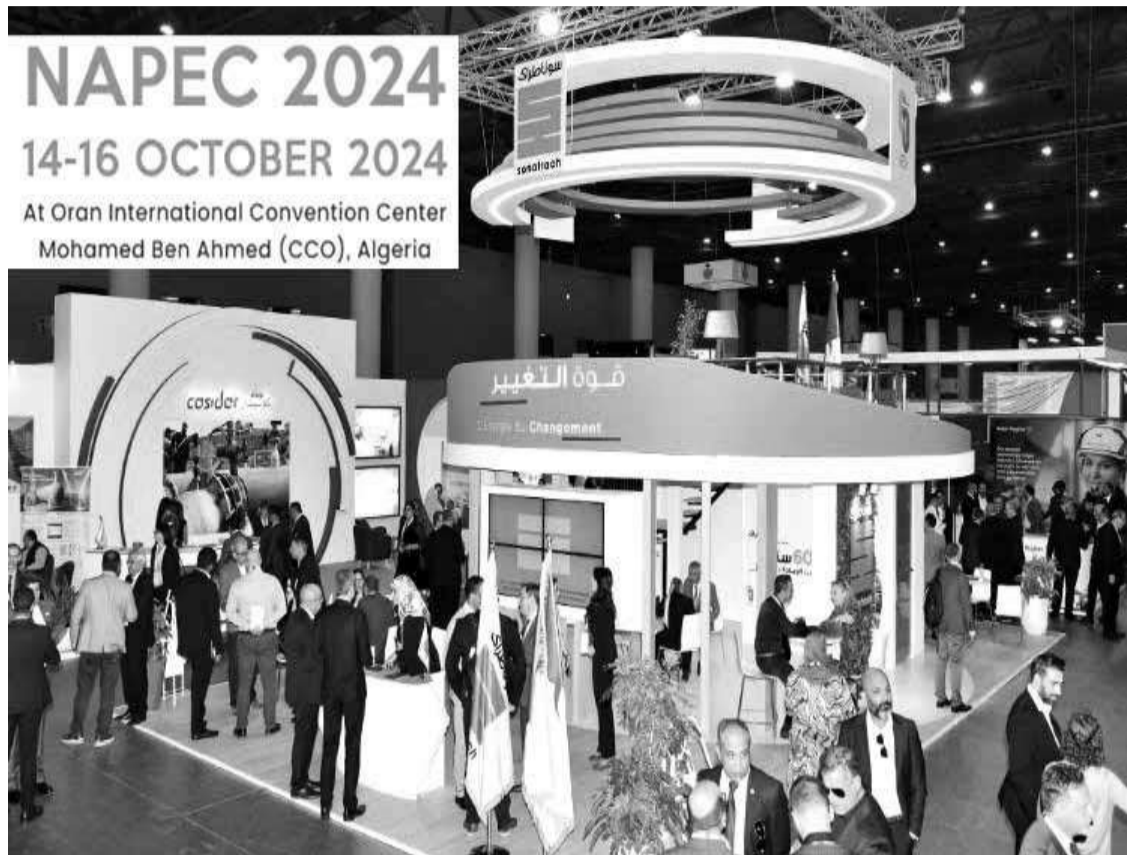
Cette édition abordera un éventail de thématiques clés, visant à catalyser la transformation énergétique mondiale, et explorera les défis et les opportunités liés à la transition énergétique (...) en mettant en lumière le rôle des énergies fossiles dans le paysage énergétique futur, selon les organisateurs...

Le 12e Salon "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference" (NAPEC 2024) se tiendra du 14 au 16 octobre au Centre des conventions d'Oran (CCO), selon un communiqué des organisateurs.

L'édition de cette année est placée sous le thème "Équilibrer les hydrocarbures et les énergies propres : vers un mix énergétique efficace". Elle réunira des opérateurs du secteur pétrolier et gazier, et des fournisseurs de produits et services en relation avec les secteurs des hydrocarbures et de l'énergie des quatre coins du monde. "L'intérêt renouvelé et manifesté pour le marché algérien souligne non seulement son potentiel stratégique, mais aussi sa capacité à attirer les investissements les plus ambitieux, assurant ainsi un avenir énergétique durable et prospère", lit-on dans le communiqué.

L'édition abordera un éventail de thématiques clés, visant à catalyser la transformation énergétique mondiale, et explorera les défis et les opportunités liés à la transition énergétique (...) en mettant en lumière le rôle

des énergies fossiles dans le paysage énergétique futur, selon les organisateurs. La participation renforcée du ministère de l'Énergie et des Mines, du Groupe Sonatrach et de Alnaft "démontre leur soutien stratégique au développement et à la transformation du secteur énergétique algérien", a-t-on ajouté, relevant que leur implication active souligne l'importance qu'ils accordent à l'innovation technologique, à la transition énergétique, à la décarbonisation et au renforcement des partenariats internationaux, "positionnant ainsi l'Algérie comme un acteur majeur sur la scène mondiale de l'énergie". Plusieurs événements de grande envergure se dérouleront en parallèle au NAPEC 2024, avec des annonces de partenariats stratégiques majeurs et la conclusion d'accords de coopération d'ampleur internationale, bilatérale et multilatérale, a-t-on noté. Le rôle croissant de l'hydrogène comme vecteur clé de la transition énergétique sera également au centre des discussions et des partenariats internationaux. "L'Algérie, grâce à ses vastes ressources naturelles et à



son cadre réglementaire favorable, devient une destination stratégique pour les acteurs internationaux du secteur des

hydrocarbures", indiquent les organisateurs de cette manifestation internationale, ajoutant que "l'Algérie propose un ter-

rain unique pour l'investissement, tant dans les hydrocarbures traditionnels que dans les énergies propres".

À LA LUMIÈRE D'UN AVENANT SIGNÉ AVEC L'AAPI

Tosyali Algérie modifie les dispositions relatives aux capacités de production

Les dispositions relatives aux capacités de production ainsi qu'à la structuration du financement de l'usine sidérurgique d'Oran de Tosyali Algérie, ont été modifiées. Un avenant à la convention d'investissement précédemment signée avec cette société a été signé, hier, entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement AAPI et Tosyali Algérie permettant à cette dernière de bénéficier d'avantages lui permettant d'atteindre les objectifs fixés. La signature de cet accord, conclu entre le Directeur Général de l'Agence, M. Omar REK-KACHE, et le Directeur Général de Tosyali Algérie, M. Nassuhi IZZET ULU, en présence des responsables de l'Agence, intervient dans le cadre de l'accompagnement et du soutien des grands projets d'investissement, selon un communiqué de l'AAPI. L'entretien a été l'occa-

sion de présenter la stratégie de Tosyali en Algérie et ses objectifs pour les années à venir, notamment l'augmentation de sa capacité de production, l'élargissement de sa gamme de produits et l'augmentation de son volume d'exportation. Tosyali Algérie à Oran, est l'un des centres de production de fer et d'acier les plus importants et stratégiques de la Méditerranée et de l'Afrique, de l'industrie sidérurgique mondiale avec son complexe de production intégré doté d'une technologie de pointe. C'est la plus grande entreprise et exportateur d'Algérie dans l'industrie, à l'exception des secteurs à base d'hydrocarbures d'Algérie, produisant des produits sidérurgiques à valeur ajoutée qui sont présentés comme de bons exemples dans le monde, dans l'installation intégrée la plus stratégique de la Méditerranée et de

l'Afrique, répartie sur une superficie de 5 millions de m² avec un effectif de 8 000 employés d'ici 2027 dans la ville industrielle de Bethioua à Oran, la deuxième plus grande ville d'Algérie. Tosyali Algérie a commencé la production d'acier plat en mai 2024. Elle a exporté 25.000 tonnes d'acier plat au cours du mois d'août. Cette exportation est l'effet direct de l'entrée en production en mai dernier de l'usine d'acier plat faisant partie du complexe sidérurgique de Bethioua détenu par Tosyali Algérie. L'usine d'une capacité de 3 millions de tonnes/an d'acier plat est appelée à couvrir les besoins nationaux. Et à dégager des excédents à l'exportation. L'objectif à travers cette installation sidérurgique est de tripler les exportations de Tosyali Algérie : 2 milliards de dollars américains par an.

Inès B.

SONATRACH : Signature d'un mémorandum d'entente avec la société nigérienne «Sonidep»

Le groupe Sonatrach a signé un mémorandum d'entente avec la société nigérienne de pétrole "Sonidep", dans l'objectif d'examiner les opportunités de coopération bilatérale, notamment dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du groupe public. Le mémorandum d'entente a été signé à l'occasion de la visite de travail du ministre nigérien du Pétrole, Sahabi Oumarou, en Algérie, du 28 septembre au 2 octobre courant, accompagné d'une délégation de haut niveau composée de responsables et cadres représentant le Premier ministre et le secteur des hydrocarbures du Niger ainsi que la société nigérienne "Sonidep", a précisé le communiqué. "Le mémorandum d'entente permettra aux deux sociétés de discuter des opportunités de coopération en matière d'exploration, d'exploitation des hydrocarbures ainsi que du raffinage, de pétrochimie et de commercialisation et de distribution des produits pétroliers", a ajouté la même source. Dans ce cadre, le groupe Sonatrach a affirmé que "la signature de ce mémorandum traduit l'ambition du groupe à développer et à renforcer le partenariat avec les sociétés nigériennes à travers des programmes d'échange commun ayant trait à la formation spécialisée".

CONSTRUCTION AUTOMOBILE

Fiat Algérie accélère la cadence de production

Le directeur de la région Afrique et Moyen-Orient du Groupe Stellantis, Samir Cherfan, a révélé, que le Groupe Stellantis El Djazaïr va produire plus de 24.000 véhicules de la marque Fiat est attendue d'ici la fin de l'année en cours. Cette déclaration a été faite lors d'une rencontre avec le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun à Alger, en présence du Pdg du Groupe Stellantis El Djazaïr, Raoui Beji, avec lesquels le ministre a évoqué l'état d'avancement du projet de fabrication automobile de la marque Fiat en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, M Cherfan a fait état de la hausse de la cadence de la production dans cette usine, saluant par là même «les efforts du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique pour

accompagner ce projet afin d'atteindre ses objectifs escomptés». La rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère, s'inscrit dans le cadre de «l'évaluation et du suivi de l'état d'avancement du projet de fabrication automobile en Algérie de la marque Fiat», précise le communiqué. A l'entame de la rencontre, M. Aoun a écouté un exposé sur l'état actuel de la production au niveau de l'usine à Oran, qui compte plus de 1.100 travailleurs, et qui verra le lancement d'un nouveau type de la voiture Fiat Doblo à la fin de la semaine en cours, ajoute la même source. M. Aoun a souligné «l'importance d'augmenter le volume de production de l'usine en vue d'assurer des offres conséquentes pour les citoyens dans les meilleurs délais», conclut le communi-

qué.

En mars dernier, le directeur de la région Afrique Moyen-Orient chez Stellantis Samir Cherfan avait indiqué que Stellantis était passée à la 2e étape de son projet industriel en lançant les travaux d'agrandissement de l'usine Fiat de Tfraoui près d'Oran, quelques semaines après son inauguration. Cette expansion vise à intégrer des ateliers de peinture et de soudure de carrosserie, tout comme elle devrait permettre d'augmenter le taux d'intégration locale et améliorer l'employabilité dans le secteur, et créera jusqu'à 2000 nouveaux emplois. De plus, cet agrandissement de l'usine devrait permettre d'augmenter la capacité de production annuelle pour atteindre les 90 000 unités d'ici 2026.

I.B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA D'AIN-BESSEM
COMMUNE D'AIN-BESSEM

**AVIS
D'ATTRIBUTION PROVISoire**

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 20 Septembre 2015 portant réglementation de marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 05/2024 en date du 17/09/2024 relatif au projet **Réhabilitation des section de voiries dégradées à travers la ville d'Ain Bessem** et suite à l'évaluation des offres en date du 30 septembre 2024. a attribué provisoirement le projet, comme suit :

Entreprise	Intitulé du projet	Montant du contrat (DA)	Délais	Obs
ETPH HAMRI ALI	Réhabilitation des section de voiries dégradées à travers la ville d'Ain Bessem	28.414.820.00	02 MOIS	Moins disant

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des détails de l'évaluation de leurs candidatures ; offre technique et financière sont invités à se rapprocher de bureau des marchés de la commune au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché ; pour leur communiquer ces résultats ; et ce conformément à l'article 82 du décret susité.

les soumissionnaires qui contestent ce choix opéré par le service contractant introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans un délai de 10 jours, à compter de la date d'affichage du présent avis au niveau du siège de la commune.

L'EXPRESS DU 03/10/2024

ANEP : N° 2416030899

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL HARRACH
COMMUNE D'EL HARRACH

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions des articles 52, 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'APC d'El Harrach informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacité minimale N°07/STN/ 2024 du 30/07/2024 concernant : **PRACHEVEMENT TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET REHABILITATION COMPLEXE SPORTIF 11 DECEMBRE 1960 (TRANCHE 02) - COMMUNE D'EL-HARRACH**

Après analyse et évaluation des offres techniques et financières, le contrat est attribué provisoirement conformément au cahier des charges à l'entreprise suivante:

Entreprise	Note technique /100	Délai D'exécution	Montant De soumission Après correction TTC (D.A)	NIF	Critère de choix
ETB/TCE SAADI ABDESLAM	76.00	85 JOURS	18 952 535.00	176281100153113	Offre mois disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré, peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la première parution du présent avis, auprès de la commission communale des marchés publics.

Les soumissionnaires intéressées peuvent se rapprocher des services de la commune, à prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers, au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis.

L'EXPRESS DU 03/10/2024

ANEP : N° 2416030824

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé

Direction de la Santé et de la Population
de la Wilaya de Blida
Etablissement Public Hospitalier De Boufarik
N°: 114 /D.S.P.B/E.P.H. B /2024

AVIS DE RECRUTEMENT

Grade	Condition de recrutement	Type D'emploi	Nombre de poste
Médecin généraliste de santé publique	Diplôme doctorat en médecine	Concours sur titre	08
Biologie de santé publique 2 ^{ème} degré.	Titulaire d'un master en biologie ou d'un titre reconnu équivalent dans l'un des spécialités suivantes : microbiologie, parasitologie, physiologie animale, génétique, biologie de la reproduction, biologie cellulaire, biochimie, neurobiologie moléculaire, physiologie pathologie, génie biologique, écologie et environnement, contrôle de qualité et analyse, écologie animale, sciences du végétal et biotechnologie, génie pharmacologique et biochimique	Concours sur épreuve	01
Attaché laboratoire de santé public	Titulaire d'un technicien supérieur en maintenance de matériels vitaux ou médicaux	Concours sur épreuve	01

Constitution de dossier :

- > (01) Fiche de renseignement rempli par le candidat
- > (01) demande manuscrite signé.
- > (02) deux photos d'identité récentes.
- > (01) copie du diplôme, ou titre équivalent.
- > (01) copie de la carte nationale.
- > (01) résidence (wilaya de Blida).

Pour les candidats au poste du médecin généraliste , en complément du dossier précédent

- > (01) relevé des notes de tous les années universitaires.
- > (01) fiche familiale.
- > (01) attestation de travail affilié du CNAS.

Constitution de dossier après réussite au concours.

- > (02) certificats médicaux (médecine générale et phthisiologie).
- > (01) attestation justifiant la position vis-à-vis du service national.

Les dossiers doivent être transmis à Monsieur le directeur de l'établissement public hospitalier de Boufarik dans un délai ne dépassant pas quinze (15) jours à compter de la parution du présent avis.

Tout dossier incomplet ou transmis après les délais sera rejeté.

L'EXPRESS DU 03/10/2024

ANEP : N° 2416030970

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE.
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA.
NIF : 41102400009010

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire N° 88/2024

Suite au PV d'évaluation N° 37/2024 en date du 25/09/2024, la direction des équipements publics de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 43/2024 paru dans les quotidiens nationaux L'express et المشرق en date du 19/08/2024, Référence ANEP 2416026523, que le projet du Marché portant la réalisation d'une école primaire type «D» au niveau du site des 2000/7000 SIDI SERHANE wilaya de Blida (cites d'habitat d'intégrées programme 2021)(reste à réaliser), attribué provisoirement selon le tableau suivant :

Lot	Entreprise	NIF	Montant	Délai	Note
Lot N° 01: Bloc Pédagogique+ Administration+Sanitaires+ VRD	EURL ETB CHERIFI	001816101350470	67 786 017,60	06 Mois	55,00
Lot N° 02 : Bloc Logement	MOHAMED		2 844 766,40	03 Mois	

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques et financières, sont invités de se rapprocher à la direction des équipements publics de la wilaya de Blida au plus tard dans les trois (03) jours qui suivent la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et/ou BOMOP.

Les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution dans les quotidiens Nationaux et/ou BOMOP.

L'EXPRESS DU 03/10/2024

ANEP : N° 2416030848

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة الصحة
Ministère de la Santé

Wilaya de Bejaia
Centre Hospitalo-universitaire de Bejaia
Direction Générale للمديرية العامة
مديرية الوسائل المادية والمادية
N°...1285.../CHUB/DG/DMM/2024

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public.

- Vu l'arrêté du 28 mars 2011 relatif aux mises en demeure pour retards et défauts d'exécution de travaux

- Vu le Contrat N°10/2024, ayant pour objet désinsectisation, dératation et dechatisation au titre de dépense de fonctionnement au profit du CHU de Bejaia durant l'année 2024 conclu entre le CHU de Bejaia et EURLNEGMI HORIZON PROTECTION

- Vu le visa du contrôleur budgétaire N°815 du 18/04/2024.

- Vu l'ordre de service N°11/2024 du 05/05/2024.

- Vu l'absence affichée, de réaction et de volonté de remédier à la situation par vos soins.

- Vu le PV de constat du 22/09/2024

- L'entreprise EURLNEGMI HORIZON PROTECTION, sise à la CETE NACERIA BEJAIA mise en demeure de :

- prendre toutes les dispositions nécessaires afin de corriger les insuffisances dans moins (-) de cinq (05) jours à compter de la date de parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

- Faute de quoi, le CHU de Bejaia procédera à l'établissement d'une deuxième mise en demeure et l'application des mesures réglementaires qui sont la résiliation unilatérale du contrat suscité au torts exclusif du cocontractant ainsi l'exclusion temporaire d'office au titres des marchés du CHU de Bejaia pendant six (06) mois conformément à l'article 04 et 05 de l'arrêté du 19 décembre 2015 fixant les modalités d'exclusion de la participation aux marchés publics.

L'EXPRESS DU 03/10/2024

ANEP : N° 2416031004

MERABI À BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Les spécialités ouvertes doivent répondre aux besoins du marché de l'emploi

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a affirmé mardi depuis Bordj Bou-Arréridj la nécessaire adéquation des spécialités de formations ouvertes avec les besoins du marché de l'emploi et l'exploitation optimale des équipements et grands moyens dont dispose le secteur.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de réviser la carte de formation de sorte à l'adapter à la spécificité économique de chaque région du pays et de poursuivre les campagnes de sensibilisation pour attirer le plus grand nombre de stagiaires tout en incitant les jeunes à effectuer des formations pratiques à l'instar de celles proposées par l'Institut spécialisé de formation professionnelle d'Essania (Oran) en électricité automobile en vertu de partenariats économiques passés par le secteur dans le domaine de l'industrie automobile. Il s'est enquis à l'occasion des préparatifs de la prochaine rentrée de formation (session d'octobre 2024) et de l'état des équipements pédagogiques des ateliers dans plusieurs établissements de son secteur, dans les communes de Djaafra, Bordj Zemoura, Hasnaoua, Ras El Oued et au chef-lieu de wilaya, exprimant son «mécontentement» de l'état

de certains équipements et de «l'absence de l'esprit d'initiative et de responsabilité des gestionnaires». Le ministre a exhorté les cadres du secteur à apporter un nouveau souffle en attirant les jeunes par tous les moyens offerts, en encourageant les formations résidentielles et en accélérant le transfert des équipements stockés et inexploités dans le pays vers les centres de formation qui en ont besoin à Bordj Bou Arreridj en recourant à la plateforme numérique «Tasyir» spécialisée dans la gestion financière et pédagogique des établissements de formation du pays outre le renforcement de la coordination avec les présidents des Assemblées populaires communales (APC). Merabi a présidé au terme de sa visite en compagnie du wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer la signature de conventions de partenariat entre la direction du secteur et plusieurs opérateurs économiques pour attirer les diplômés du secteur et renforcer le marché de l'emploi.



La Protection civile sensibilise sur les risques liés à la saison hivernale

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a lancé, mardi à partir de Tiaret, la campagne de prévention et de sensibilisation aux risques liés à la saison hivernale.

Organisée sous le slogan «Se chauffer en toute sécurité, un hiver sans accidents», cette campagne, qui s'étale durant tout l'hiver, s'inscrit dans le cadre de l'application du programme annuel de prévention de la Direction générale de la Protection civile. Au cours de cette campagne, plusieurs activités sont programmées, en l'occurrence des journées portes ouvertes, des caravanes locales visant les

différents sites urbains dernièrement raccordés au gaz naturel, le contrôle et la vérification des dispositifs de chauffage et les conduites lors des activités de sensibilisation de proximité avec les différents partenaires liés à la sécurité des citoyens.

De même, les éléments de la PC veilleront au renforcement des actions de sensibilisations au niveau des établissements d'enseignement des différents cycles, les mosquées, les centres de formation professionnelle et aussi l'implication des médias dans les activités de sensibilisation et de prévention à travers des émis-

sions radiophoniques et télévisées, ainsi que la diffusion de spots de sensibilisation et l'exploitation des réseaux sociaux. La saison hivernale est souvent marquée par des accidents domestiques.

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux, invisible et sans odeur qui provoque des intoxications parfois fatales, résultant d'une mauvaise utilisation des appareils de chauffage ou d'une absence d'aération dans les habitations et locaux. D'où les appels incessants à la prévention pour réduire les risques liés à ce type d'accidents domestiques. Autre risque, celui des inondations qui provoquent des

dégâts humains et matériels considérables.

A cet effet, la DGPC appelle les citoyens à respecter les consignes de sécurité afin de se protéger. La Protection civile sensibilise la population par une politique de gestion des risques menée par les services concernés, en développant un ensemble d'actions, afin de permettre la transmission et le partage des savoirs pratiques et comportements à adopter.

MASCARA

Les barrages enregistrent plus de 12,5 millions de mètres cubes d'eau supplémentaires

Le taux de remplissage des barrages de la wilaya de Mascara a augmenté de plus de 12,5 millions de mètres cubes d'eau supplémentaires, après les dernières précipitations dans la région. C'est ce qu'a indiqué la direction locale de l'Hydraulique ajoutant que le barrage de Ouizert a reçu plus de 4,7 millions de mètres cubes supplémentaires, tandis que celui de Chorfa (Sig) a vu, quant à lui, son plan d'eau renforcé par quelque 3,5 millions de mètres cubes, suivis des barrages de

Oued Taht (commune de Aïn Frah), de Bouhanifia, située dans la commune éponyme, qui ont reçu des apports évalués respectivement à 3 et 1,2 millions de mètres cubes d'eau. Suite à ces nouveaux apports, le barrage de Oued Taht dont la capacité de rétention du liquide précieux est de 7 millions de mètres cubes, affiche actuellement un taux de remplissage de 100%, ayant amené les responsables concernés à procéder à des lâchers de volumes importants d'eau afin d'assurer

la sécurité et la stabilité de la structure de cet ouvrage hydrique, a-t-on fait savoir. Par ailleurs, la direction de l'Hydraulique de Mascara évalue le taux de remplissage cumulé des barrages de la wilaya, actuellement à 15%, soit quelque 34,6 millions de mètres cubes, permettant ainsi de sécuriser l'approvisionnement des citoyens en eau potable (AEP) et l'irrigation des périmètres agricoles «pendant plus d'une année», a-t-on ajouté de même source.

BOUMERDÈS

Le taux de couverture en gaz naturel atteint près de 98%

Le taux de couverture de la wilaya de Boumerdès en gaz naturel a atteint près de 98% à la fin du premier semestre 2024, selon la direction locale de l'énergie.

Ces dix dernières années, la wilaya a réalisé une avancée notable en matière de raccordement au réseau de gaz naturel, en passant d'environ 50% en 2014 à près de 98% actuellement», selon le directeur local de l'énergie, Moussa Bibi. Il s'est exprimé en marge du conseil exécutif de la wilaya consacré au secteur de l'énergie. Il a ajouté que ce taux est appe-

lé à dépasser les 99% à la fin de l'année en cours, grâce à la réception des projets de logements actuellement en réalisation dans les communes de Khemis El-Khehna, Chaâbat El-Amer, Timezrit, Afir et les villages de la commune des Issers et leur raccordement au réseau de gaz. Pour sa part, la responsable du service Gaz à la direction de l'énergie, Houda Khelif, a souligné que le secteur œuvre à assurer cette énergie à tous les habitants de Boumerdes, à travers la mise en œuvre de programmes pour accompagner la croissance démographique. Elle a

fait part de l'affectation d'une enveloppe de plus de 200 millions de DA, au titre de l'exercice 2025, pour achever le raccordement de la totalité des nouveaux lotissements et régions de la wilaya. «Ce montant s'ajoutera à une enveloppe de plus de 30 millions de DA, également affectée à cet effet, à la fin de l'année dernière», a-t-elle poursuivi ajoutant que le financement des projets de raccordement au réseau de gaz naturel à Boumerdes est assuré par des programmes de développement sectoriels et ceux de la Sonelgaz.

MÉDÉA

Réalisation de plus de soixante opérations de la cataracte

A l'occasion de journées médico-chirurgicales organisées au profit des patients présentant le problème de la cataracte, plus de soixante interventions en chirurgie ophtalmologique ont été réalisées au niveau de l'Établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf de Médéa. C'est ce qu'a indiqué la direction de cet établissement hospitalier. Selon le directeur de l'EPH de Médéa, Abdallah Bouragaa, une première vague de soixante personnes a été opérée de la cataracte dans le cadre des journées médico-chirurgicales qui ont débuté, dimanche dernier, et devront se poursuivre encore plusieurs jours. Il a ajouté que son établissement espère prendre en charge un nombre plus important de patients qui ont un problème de la cataracte (baisse de la vision provoquée par la diminution de la cornée ou du cristallin de l'œil) et qui figurent sur la liste d'attente des personnes nécessitant ce type d'intervention chirurgicale. Il a souligné que l'objectif de ces journées médico-chirurgicales est de permettre d'améliorer la vision des patients et de mettre les compétences médicales locales au service des citoyens.

LES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS SONT LES PLUS EXPOSÉS

La diphtérie, une maladie évitable par la vaccination

Dans 30 % des cas, la diphtérie peut être mortelle pour les personnes non vaccinées qui ne bénéficient pas d'un traitement approprié. Les jeunes enfants sont exposés à un risque de décès plus élevé. L'Algérie a instauré une vaccination obligatoire contre cette maladie dès 1969.



La diphtérie est une maladie causée par une bactérie qui affecte les voies respiratoires supérieures et, plus rarement, la peau. Elle produit également une toxine qui entraîne des lésions cardiaques et nerveuses. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la diphtérie est une maladie évitable par la vaccination, mais plusieurs doses et doses de rappel sont nécessaires pour produire et maintenir l'immunité. Les personnes qui ne sont pas immunisées ou qui ne sont pas suffisamment immunisées risquent de contracter la maladie. Dans 30 % des cas, la diphtérie peut être mortelle chez les personnes non vaccinées qui ne bénéficient pas d'un traitement adéquat, les enfants de moins de 5 ans étant exposés à un risque de décès plus élevé. Toute personne non immunisée

(non vaccinée ou sous-vaccinée) peut être infectée. La diphtérie fait partie des maladies « tueuses de l'enfance » avec la coqueluche et le tétanos et combattue par la vaccination. L'Algérie a instauré une vaccination obligatoire contre ces maladies dès 1969. Le développement du programme élargi de vaccinations a permis de réduire de façon drastique ces infections. D'ailleurs le dernier cas de diphtérie signalé en Algérie remonte à 2007. Selon l'agence sanitaire mondiale, les récentes flambées épidémiques de diphtérie dans certaines régions du monde soulignent l'importance

de maintenir des niveaux élevés de couverture vaccinale au sein des communautés à toutes les étapes de la vie. Selon les estimations, en 2023, 84 % des enfants dans le monde ont reçu les 3 doses de vaccin contenant l'anatoxine diphtérique recommandées pendant la petite enfance, les 16 % restants étant soit non vaccinés, soit partiellement vaccinés. La couverture varie considérablement d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays. Il est de bon de souligner que la diphtérie peut se transmettre d'une personne à l'autre lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue. Il arrive que certaines personnes ne présentent pas de manifestations de la maladie, mais qu'elles puissent néanmoins transmettre la bactérie à d'autres personnes. D'autres présenteront une forme bénigne de la maladie, même si une forme grave, des complications et la mort peuvent également survenir.

La diphtérie peut toucher n'importe qui, mais elle est plus fréquente chez les enfants non vaccinés. La toxine diphtérique entraîne une atteinte des voies respiratoires et peut se propager dans tout le corps. Selon les experts, la vaccination est le meilleur moyen d'éviter de contracter la diphtérie ou de la transmettre à d'autres personnes. Le vaccin est sûr et aide le corps à combattre l'infection. Avant l'introduction du vaccin contre la diphtérie et la vaccination généralisée dans les années

1930, des cas se produisaient dans le monde entier. Récemment, en raison d'une sous-vaccination, des flambées sont apparues de plus en plus fréquemment malgré la disponibilité d'un vaccin sûr et efficace. La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur la prestation des services de vaccination systématique et les activités de surveillance. Ces revers ont rendu de nombreux enfants vulnérables à des maladies évitables par la vaccination comme la diphtérie. Aucune Région de l'OMS n'est totalement exempte de diphtérie, et les zones où la couverture par le vaccin contenant l'antitoxine diphtérique est faible permettent à la bactérie de circuler, ce qui augmente la probabilité de survenue de flambées épidémiques et expose toutes les personnes non vaccinées ou insuffisamment vaccinées à un risque.

LES SYMPTÔMES DE LA MALADIE

ET LES PERSONNES À RISQUE
Il faut savoir que les symptômes de la diphtérie apparaissent généralement 2 à 5 jours après l'exposition à la bactérie. Les symptômes caractéristiques de l'infection sont un mal de gorge, la fièvre, un gonflement des glandes du cou et une asthénie. Dans les 2 à 3 jours suivant l'infection, les tissus morts des voies respiratoires forment une couche épaisse et grise qui peut recouvrir les tissus du nez, des amygdales et de la gorge, rendant la respiration et la dégluti-

tion difficiles.

Dans le monde, la plupart des formes graves de la maladie et des décès dus à la diphtérie sont dus à la toxine diphtérique et à ses effets. Les complications possibles sont l'inflammation du cœur et des nerfs. La diphtérie connaît une résurgence chaque fois que la couverture vaccinale devient faible. Les infrastructures et les services de santé endommagés dans les pays qui sont confrontés à une catastrophe naturelle ou à un conflit, ou qui s'en relèvent, interrompent la vaccination systématique. La surpopulation dans les camps résidentiels augmente le risque d'infection. Les cas de diphtérie sont généralement traités avec de l'antitoxine diphtérique ainsi que des antibiotiques. L'antitoxine spécifique de la diphtérie neutralise la toxine circulante dans le sang. Les antibiotiques empêchent la réplication bactérienne et donc la production de toxines, accélèrent l'élimination de la bactérie et préviennent la transmission à d'autres personnes. Cependant, de nombreuses souches actuelles présentent une résistance à certains antimicrobiens couramment utilisés. Les personnes qui ont eu la diphtérie doivent également être vaccinées une fois la phase aiguë de la maladie terminée. Les personnes qui ont été en contact avec des cas de diphtérie doivent recevoir un traitement antibiotique prophylactique pour prévenir la maladie. Cette maladie peut être évitée par des vaccins qui sont souvent administrés en association avec le tétanos, la coqueluche et d'autres maladies. L'OMS recommande d'administrer un total de 6 doses de vaccin contenant l'anatoxine antidiphtérique à partir de l'âge de 6 semaines et jusqu'à l'adolescence pour assurer une protection à long terme. En 2023, 84 % des enfants ont reçu les 3 doses que comporte la primo-vaccination contre la diphtérie. Toutefois, les niveaux de couverture varient considérablement d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays. Une sous-vaccination dans des cohortes d'enfants successives peut entraîner des cas et des flambées de diphtérie.

A.B.

LORS D'UNE CONFÉRENCE À ALGER

Une astrophysicienne mexicaine souligne l'importance de l'exploration spatiale

La chercheuse et astrophysicienne mexicaine, Itziar Aretxaga, a souligné mardi à Alger l'importance de l'exploration spatiale dans la compréhension des dimensions de l'univers à travers l'observation des galaxies par des instruments développés et adaptés.

Lors d'une conférence sous le thème des "galaxies et des périphéries de l'univers visible et au-delà", organisée par l'Académie algérienne des sciences et des technologies (AST), à l'occasion de la "Semaine mondiale de l'Espace", initiative des Nations Unies (ONU), observée chaque année du 4 au 10 octobre, Mme Itziar Aretxaga a présenté un exposé sur les dimensions de l'univers à travers l'observation et l'exploration des galaxies.

En présence d'un public initié, étudiants et chercheurs au Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), la conférence a abordé l'importance de l'exploration spatiale dans la compréhension et la découverte des galaxies à grande distance.

La directrice de l'Institut national d'astronomie optique (INAO) au Mexique a passé en revue l'histoire de la formation stellaire et des étoiles dans l'Univers et la contribution des galaxies à la formation des étoiles riches en poussières

dans les champs extragalactiques profonds. Membre de l'Académie mexicaine des sciences et de l'Académie mondiale des sciences de l'Unesco, Itziar Aretxaga a présenté également des relevés de cartographie, réalisés par la nouvelle caméra d'imagerie et de polarimétrie "ToITEC" du Grand télescope millimétrique (LMT) -mis en service au Mexique fin 2010- pour découvrir des échantillons de dizaines de milliers de galaxies poussiéreuses. Pour sa part, Nassim Seghouani, directeur de recherche au Craag, a rappelé que le coup d'envoi de la 45ème édition de l'Ecole internationale de l'astronomie, a été donné le 15 septembre dernier avec la participation d'étudiants et chercheurs en astronomie. Evoquant la création d'un Observatoire national d'astronomie à Khenchela, M. Seghouani a indiqué que ce projet, mené par le Craag, permettra à l'Algérie de "développer l'observation spatiale" à travers des instruments d'exploration et de surveillance développés.

Proclamée en 1999 par les Nations Unies, la "Semaine mondiale de l'Espace" est un événement célébré dans de nombreux pays pour marquer la contribution des sciences et des technologies spatiales à l'amélioration de la condition humaine.

CLASSES D'ALPHABÉTISATION

Plus de 97 000 nouveaux inscrits à travers le pays

Plus de 97.000 nouveaux inscrits ont rejoint mardi dernier les classes d'alphabétisation à travers le pays, a affirmé mardi après-midi, à Mila le directeur de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes, Kamel Kherbouche. Dans son allocution à la maison de la culture M'barek El Mili à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle saison scolaire 2024-2025 des classes d'alphabétisation, M. Kherbouche a estimé que le nombre de nouveaux scolarisés devra atteindre à la fin de

la période des inscriptions le 31 décembre 2024 l'effectif enregistré la saison passée soit 278.812 inscrits, ajoutant que les efforts sont faits pour attirer le plus grand nombre de scolarisés.

Il a ajouté que l'alphabétisation assure au bénéficiaire un intérêt personnel et contribue à consacrer le droit de tous à l'enseignement qui constitue la mission de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes et de ses autres partenaires, soulignant que le taux

d'illettrisme dans le pays a baissé de 22,3 % en 2008 à 7,4 % en 2022 et les efforts sont poursuivis pour trouver des voies alternatives d'alphabétisation et parvenir à une société plus instruite et durable et construire une Algérie nouvelle sans illettrisme.

Le président de l'association nationale "Iqra", Hocine Khalid, a appelé de son côté à la mobilisation de tous pour soutenir les efforts d'alphabétisation, saluant les résultats positifs obtenus jusqu'à ce jour.

UN ANNIVERSAIRE INÉDIT

L'ancien président américain Jimmy Carter fête ses 100 ans

Le prix Nobel de la paix Jimmy Carter a soufflé 100 bougies mardi 1^{er} octobre, un anniversaire inédit pour un ancien président des États-Unis. Le démocrate, locataire de la Maison Blanche entre 1977 et 1981, a fêté en famille cet anniversaire dans sa ville natale de Plains, en Géorgie, dans le sud-est des États-Unis, où il est retourné vivre après son départ de la Maison Blanche.



Richard Nixon. Artisan des accords de Camp David qui ont abouti, en 1979, à la signature du traité de paix israélo-égyptien, Jimmy Carter, a occupé une place à part dans le paysage politique américain, ternie toutefois par la crise des otages américains en Iran en 1979-1980. Il fut le président d'un seul mandat, le républicain Ronald Reagan le battant lors du scrutin de 1980. À Plains, bourgade rurale d'environ 600 habitants, Jimmy Carter est resté un «héros». Mardi 1er octobre, une cérémonie de naturalisation de 100 personnes et un défilé aérien militaire ont eu lieu en son honneur, suivis dans la soirée par un concert. Des avions

militaires ont effectué un survol du village, où l'ancien président bénéficie de soins de vie à domicile depuis février 2023, après une série d'hospitalisations. Des images de la chaîne CBS le montre assis sur un fauteuil roulant dans son jardin, regardant le défilé entouré d'amis et membres de sa famille. «C'est un moment dont tout le monde se souviendra», confie à l'AFP Adriana Vickers, quadragénaire tout juste naturalisée. «Il a fait beaucoup pour l'Amérique», salue cette femme originaire du Brésil, ajoutant: «Il unissait tout le monde». Après son départ de la présidence, Jimmy Carter avait créé en 1982 sa fondation pour promouvoir le développement, la santé et la résolution des conflits à travers le monde, et a reçu en 2002 le prix Nobel de la paix pour ses «efforts infatigables afin de trouver des

solutions pacifiques à des conflits internationaux». Souffrant de problèmes de santé, il s'est effacé ces dernières années de la vie publique et n'a fait que de rares sorties publiques, notamment fin 2023 à l'occasion de l'hommage national à son épouse et fidèle compagne de route Rosalynn, décédée à l'âge de 96 ans. L'ex-dirigeant continue toutefois de suivre de près la politique, selon ses proches, auxquels il a confié vouloir «tenir pour pouvoir voter pour Kamala Harris» lors du scrutin de novembre, qui l'opposera à l'ancien président Donald Trump. «Il votera par bulletin postal», a indiqué à l'AFP Jill Stuckey, une amie de longue date de sa famille. «Il a toujours été très politiquement actif et rien n'a changé à cet égard». Dans les jardins de Plains, les panneaux de soutien à Donald Trump se font plus nombreux que ceux pour la démocrate. Une entorse qui n'a cependant rien de très surprenant dans cette région rurale, où la population blanche évangélique est importante. Mais, particularité de Plains, il n'est pas rare d'y voir cohabiter les noms de Trump et de Carter. Ci et là, des panneaux célébrant le centenaire de l'ancien président démocrate et d'autres appelant à voter pour le républicain en novembre sont ainsi accolés.

«C'est la Géorgie du Sud, alors vous savez, on a mangé du poulet grillé et des sandwiches au fromage grillés, et ensuite on a eu des discussions de famille et animées», a raconté l'un de ses petits-fils, Josh Carter. Plusieurs personnalités politiques américaines et étrangères, dont les anciens présidents Barack Obama, Bill Clinton et George W. Bush, lui ont adressé leurs meilleurs vœux. «Joyeux 100 ans ! Vous avez toujours été une force morale pour notre pays», a salué le président Joe Biden dans une vidéo. Parlant d'un «cher ami» au parcours marqué par son engagement en faveur d'un monde meilleur et une «clarté morale», le président a confié : «Je vous admire tellement». Kamala Harris, vice-présidente et candidate démocrate à l'élection présidentielle du 5 novembre, a

assuré que le monde était «tellement meilleur grâce à (son) leadership, (son) travail et (son) engagement en faveur de la paix, de la décence et de la démocratie». Le roi Charles III a quant à lui adressé un message privé à l'ancien président, lui exprimant sa «grande admiration», selon le palais de Buckingham. Par ailleurs, le gouverneur républicain de Géorgie, Brian Kemp, a proclamé «la journée de Jimmy Carter» à travers l'État, actuellement sinistré par l'ouragan Hélène qui a fait au moins 155 morts à travers le pays et provoqué des inondations catastrophiques. Ancien planteur d'arachide et gouverneur de Géorgie, Jimmy Carter avait été élu président en 1976 dans le sillage de la guerre du Vietnam et du scandale du Watergate, une affaire d'espionnage politique qui avait coûté la présidence au républicain

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE

A Kairouan, Kaïs Saïed est encore «l'homme de la situation»

Dans l'un des gouvernorats les plus pauvres du pays, le chef de l'État, candidat à sa réélection le 6 octobre, bénéficie toujours du soutien populaire, malgré son virage autoritaire. Responsable bénévole de la campagne présidentielle de Kaïs Saïed dans la petite ville agricole de Haffouz, à 40 kilomètres de Kairouan, au centre de la Tunisie, Raed Kassebi s'installe dans un café attenant à la station-service marquant l'entrée de la localité, après avoir participé à une campagne d'affichage dans les environs. Ancien militaire, marié et père de trois enfants, une barbe grisonnante accentuant les traits de son visage, M. Kassebi, 38 ans, a pris sa retraite anticipée en 2022, après un accident de

travail. Libéré du devoir de réserve imposé par son statut militaire, il peut désormais s'afficher comme partisan de Kaïs Saïed, candidat à sa réélection lors de la présidentielle du 6 octobre. Le jeune père de famille s'est lui-même présenté aux élections locales de 2023-2024, sans succès. Loin d'être découragé, il consacre à présent son temps libre à la campagne du président Saïed. «Je le soutiens depuis 2019 et encore plus activement depuis que j'ai pris ma retraite. Je n'ai jamais eu un seul regret», précise-t-il avec détermination. Depuis son virage autoritaire amorcé le 25 juillet 2021, lorsqu'il s'est approprié les pleins pouvoirs après avoir dissous l'Assemblée nationale, le chef

de l'État semble perdre progressivement le soutien des Tunisiens, pourtant nombreux à avoir salué son «coup de force». Les dernières élections législatives (2022-2023) et locales (2023-2024) n'ont mobilisé que quelque 11 % de l'électorat.

«Kaïs Saïed tient ses promesses»

La capacité de Kaïs Saïed à mobiliser la population pour la prochaine présidentielle pose question, alors que seuls deux candidats - Zouhair Maghzaoui, ancien député de la gauche panarabe, et Ayachi Zammel, chef d'un petit parti libéral, envoyé en prison pour falsification de parrainages - ont été autorisés à se présenter face à

AU LARGE DE DJIBOUTI

Au moins 45 morts dans le naufrage de deux bateaux de migrants

Chaque année, des dizaines de milliers de migrants de la Corne de l'Afrique empruntent la «route de l'Est», qui traverse la mer Rouge, pour tenter d'atteindre les pays du Golfe. «Les bateaux ont quitté le Yémen avec trois cent-dix personnes à bord», a rapporté l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ajoutant que de nombreux passagers étaient toujours portés disparus. Quelque trente-deux personnes ont été secourues, a

ajouté l'OIM sur le réseau social X, précisant que l'organisation participait aux secours. Chaque année, des dizaines de milliers de migrants de la Corne de l'Afrique empruntent la «route de l'Est», qui traverse la mer Rouge, pour tenter d'atteindre les pays du Golfe riches en pétrole, fuyant les conflits, les catastrophes naturelles et les perspectives économiques médiocres dans leur pays. En août, un bateau convoyant des migrants avait

coulé au large du Yémen, faisant treize morts. Les migrants qui parviennent à atteindre le Yémen sont souvent confrontés à d'autres menaces pour leur sécurité dans ce pays le plus pauvre de la péninsule Arabique, en proie à une guerre civile depuis près de dix ans. La plupart tentent de rejoindre l'Arabie saoudite et d'autres pays arabes du Golfe où ils pourront travailler comme ouvriers ou employés de maison. **Avec AFP**

SÉNÉGAL

Entre Ousmane Sonko et Macky Sall, deux têtes d'affiche en duel pour les législatives

Pour le scrutin anticipé du 17 novembre, si les partis d'opposition peinent à définir une stratégie unitaire, l'une des coalitions a investi l'ancien chef de l'État comme tête de liste. Le Pastef au pouvoir veut faire des élections «un second tour de la présidentielle». Entre Ousmane Sonko et Macky Sall, l'heure de la revanche semble avoir sonné. Le duel entre les deux figures majeures de la vie politique sénégalaise, déjà joué lors de la présidentielle de 2019 et remporté par l'ancien président Sall, va donner lieu à un nouvel affrontement, cette fois lors des législatives anticipées du 17 novembre. L'ex-chef de l'État, désormais envoyé spécial du Pacte de Paris pour les peuples et la planète (4P), a en effet été investi tête de liste nationale pour sa coalition Takku Wallu Sénégal, ont annoncé plusieurs de ses proches lundi 30 septembre. Une nouvelle alliance qui scelle les retrouvailles de la famille libérale, entre le parti de Macky Sall, l'APR (Alliance pour la République), et le mouvement avec lequel il avait rompu en 2008, le PDS (Parti démocratique sénéga-

lais) de l'ancien président Abdoulaye Wade, dont le fils, Karim Wade, installé en exil au Qatar depuis huit ans, est investi en troisième position de cette même liste nationale. Le retour annoncé de Macky Sall, absent du pays depuis qu'il a cédé le pouvoir à Bassirou Diomaye Faye en avril, est un revirement de taille dans la vie politique sénégalaise. S'il n'a jamais cessé de s'activer en coulisses pour réunifier sa famille politique et tenter de limiter l'influence de son ex-premier ministre, Amadou Ba, dont il a soutenu du bout des lèvres la candidature lors de la présidentielle du 24 mars, cette réapparition confirme son implication grandissante dans ce scrutin. Depuis sa défaite, M. Ba est, lui, parti avec des cadres du mouvement de l'ancien président pour former un nouveau parti, Nouvelle responsabilité, et prendre la tête d'une autre coalition de l'opposition, Jam ak Njariñ («Paix et prospérité» en wolof). Le président Diomaye Faye et son premier ministre Ousmane Sonko, tous deux emprisonnés durant le dernier mandat de Macky Sall, n'avaient pas réagi mardi 1er octobre à ce retour annoncé.

LIGUE 1 MOBILIS (1^{RE} JOURNÉE/MISE À JOUR)

Le MCA surprend la JSK et se relance

Le MC Alger a réalisé une belle opération en s'imposant chez la JS Kabylie 2-1, mardi soir, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, comptant pour la mise à jour de la première journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

Le MCA a débuté la rencontre en force, en imposant son propre rythme, ce qui lui a permis de trouver les filets dès la 9e minute de jeu. Servi sur le côté droit par Naïdji, Tabti, en plein axe, ne s'est fait pas prier pour battre l'infortuné portier kabyle Benrabah. Le "Doyen" aurait pu corser l'addition à deux reprises, mais faute d'efficacité, les Algérois ont raté l'occasion de conforter leur avance. Les joueurs de l'entraîneur Benchikha sont montés d'un cran durant la 20 dernières minutes de la première période, forçant les "Vert et Rouge" à reculer,

une stratégie qui s'est avérée payante, puisque la JSK est parvenue à égaliser peu avant la pause sur une tête du défenseur international Madani (42e), suite à un corner de Lahmeri, ce dernier allait sortir sur blessure en seconde période (66e). Au retour des vestiaires, le jeu s'est équilibré entre les deux protagonistes, avant que le latéral droit mouloudéen Halaïmia ne surgisse à la 68e minute pour marquer le but de la victoire, sur une seconde passe décisive de Naïdji. La JSK a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion de Madani (78e) pour jeu dangereux. A l'issue de ce résultat, le MCA, tenu en échec pour ses débuts vendredi à domicile face au Paradou AC (1-1), parvient à se racheter et rejoint provisoirement le PAC et l'ES Sétif en tête du classement avec 4 points chacun, alors que la JSK concède déjà son premier revers de la saison, après avoir bien débuté en s'imposant dans le derby de la Kabylie face au promu l'Olympique Akbou (2-1).



BEAUMELLE A GAGNÉ LE PARI

Fortement critiqué lors du premier match face à l'Académie, le coach français, Patrice Beaumelle, a gagné le pari, cette fois-ci et s'est imposé tactiquement face à une bonne équipe de la JSK et qui est dirigée par un coach qui ne lui réussit pas d'habitude. En effet, Abdelhak Benchikha l'a déjà battu il y a deux saisons de cela quand il

dirigait l'USM Alger, dans le derby algérois. Beaumelle a su comment disposer ses joueurs sur le terrain, et dans le même temps a compté sur des éléments d'expérience qui ont apporté le plus, surtout Tabti, Delort, Hlaïmia et Naïdji. Ce dernier et même s'il n'a pas marqué lors de ce match a distillé de bonnes balles à ses coéquipiers et a été l'un des meilleurs éléments sur le terrain. Le tech-

nicien français a, ainsi, remporté cette bataille technique, ce qui lui permet de gagner des points auprès d'une grande partie du public, sachant qu'une minorité entre eux demandaient son départ après le faux pas à domicile face au PAC et qu'ils n'ont pas accepté, surtout qu'il est intervenue, selon eux, face à une équipe qui était à leur portée.

Marouane A.

CAN U20 ET U 17 (ZONE UNAF)

Mission compliquée pour les Algériens

La mission sera quelque peu compliquée pour les sélections nationales des catégories U 20 et U 17 qui aborderont les éliminatoires de la CAN de la zone UNAF (Union nord-africaine de football), dans des conditions difficiles.

Les tirages au sort de ces deux compétitions qui se sont effectués avant-hier au Caire en Egypte ont donné lieu à des rencontres qui s'annoncent très disputées et dans le même temps difficiles pour nos capés qui devront se préparer en conséquence pour espérer arracher la qualification aux phases finales. Ainsi, et

pour ce qui est des U 20, l'EN débutera les éliminatoires de cette compétition le 17 novembre face à l'Egypte, qui n'est plus à présenter et qui est connue pour travailler sérieusement dans les jeunes catégories.

Le match se jouera à Suez. L'équipe nationale sera, ensuite, opposée ensuite au Maroc, le 20 novembre, avant de rencontrer la Tunisie le 23 puis la Libye, le 26 du même mois. Les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN. Par ailleurs et en cas d'attribution de l'organisation de la CAN 2025 à

l'Egypte, la sélection égyptienne sera qualifiée d'office à la phase finale. La sélection U 17 quant elle sera au rendez-vous avec le premier match de tournoi le 11 novembre prochain face à la Tunisie, en ouverture de ces éliminatoires. Les Verts croiseront, ensuite, le fer avec l'Egypte, le 14 novembre, avant d'affronter la Libye le 17 puis le Maroc, le 23 du même mois.

Pour rappel, la compétition se déroulera du 9 au 24 novembre sous la forme d'un mini-championnat, le premier et le deuxième se qualifient à la phase finale

de la CAN 2025 qui se déroulera dans un pays qui sera désigné prochainement par la CAF.

Les équipes nationales devront de se préparer comme il faut pour ces éliminatoires pour ne pas avoir à le regretter, alors que les différents staffs de ces sélections doivent réaliser la meilleure sélection qui soit pour être au top au cours de ces compétitions, sachant que l'Algérie est pratiquement absente de toutes les phases finales de CAN ces dernières années.

A.M.

ASO CHLEF

L'entraîneur Samir Zaoui suspendu pour un mois

L'entraîneur de l'ASO Chlef, Samir Zaoui, a écopé d'une suspension d'un mois ferme avec interdiction du terrain et de vestiaires, suite à son expulsion lors du match face au Paradou AC (défaite 2-0) disputé le 21 septembre comptant pour la 1ère journée de la Ligue 1 Mobilis, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

"Exclu pour contestation répétée suivie de propos portant atteinte à la dignité et à l'honneur, l'entraîneur de l'ASO Chlef,

Samir Zaoui, a écopé d'une sanction d'un mois de suspension ferme (interdiction du terrain et de vestiaires) plus 100.000 DA d'amende" a indiqué la LFP dans un communiqué.

Dans une autre affaire, la commission disciplinaire a convoqué le Directeur Général de la JS Saoura et le chargé des médias de la même équipe, pour une audition suite à des déclarations aux médias. "La commission de discipline a procédé à l'ouverture d'une procédure

disciplinaire à l'encontre du Directeur général JS Saoura et le chargé de médias JS et qui seront convoqués pour une audition le 7 octobre (11h00) au siège de la Ligue, suite à des déclarations aux médias" a ajouté la même source.

Par ailleurs, la commission de discipline a suspendu le joueur du Paradou AC, Ahmed Ait Abdesslem deux matchs, après son expulsion "pour faute grave" face au MC Alger (1-1) lors du match disputé vendredi dernier pour la 2e journée

du championnat. Lyamine Bouhrara, entraîneur du NC Magra, Nabil Maaloul, entraîneur de l'USM Alger, Khadraoui Hamza préparateur physique de la JS Saoura, ont écopé d'une amende de 100.000 DA, pour contestation de décision.

Le CR Belouizdad, l'ES Sétif, MC El-Bayadh, l'US Biskra, la JS Kabylie et l'ASO Chlef ont écopé d'amendes pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain" et "mauvaise conduite".

COUPE DU MONDE DES CLUBS DE TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

Participation de trois clubs algériens à la première édition à Tunis

Trois clubs algériens de sport subaquatique prendront part aux épreuves de la première Coupe du monde des clubs de tir sur cibles subaquatiques, prévue du 17 au 19 octobre à la piscine olympique de Rades en Tunisie, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de Sauvetage, de Secourisme et des Activités Subaquatiques. Il s'agit des clubs Sidi Moussa d'Oran, les Camarades subaquatique de Chettia de Chlef et ceux de Rowad Mitidja de Blida, qui ont confirmé leur participation. Cette compétition internationale de trois jours, organisée

par la Fédération tunisienne des pêches sportives sous l'égide de la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS), verra la participation des clubs de 22 nations. L'objectif des trois clubs algériens sera de bien représenter les couleurs nationales pendant cette compétition, en obtenant le meilleur résultat possible et de gagner en expérience, selon la même source. Le programme de cette première édition de la Coupe du monde prévoit le déroulement des épreuves de tir de précision, biathlon, super biathlon et le relais.

CYCLISME/GRAND PRIX CHANTAL-BIYA (1^{RE} ÉTAPE)

Victoire de Hamza Yacine

L'Algérien Hamza Yacine a remporté la première étape du Grand Prix Chantal Biya, disputée mardi sur une distance de 100 kilomètres, entre Nkoteng, Nanga, Eboko et Minta, dans le département de Haute-Sanaga (Cameroun). Le coureur de la sélection nationale, qui avait remporté l'édition 2023, a bouclé la distance en 2h14:45", devant le Belge Wesley Van Dyck, de l'équipe Cycling Vlaanderen, et le Français Clément Guillaume sociétaire de l'équipe Team France Défense. Les quatre autres représentants algériens engagés dans la course sont arrivés dans l'ordre: Islam Mansouri (6e), devant Azzedine Lagab (9e), Abdallah Oussama Mimouni (13e), Hamza Amari (29e) et Ayoub Sahiri (35e). La deuxième étape se déroulera

dans la matinée du mercredi 2 octobre sur une distance de 150 kilomètres entre Yaoundé et Ebolowa, respectivement dans les départements du Mfoundi, du Nyong-et-So'o et de la Mvila. La troisième étape Ebolowa-Mengong-Sangmelima, longue de 105 kilomètres, se déroulera le jeudi 3 octobre, entre les départements de la Mvila et du Dja-et-Logo. La quatrième étape Sangmelima-Mkpwang-Mvomeka'a-Meyomessala sera longue de 145 kilomètres, se déroulera le vendredi 4 octobre dans le département du Dja-et-Lobo, alors que la cinquième et dernière étape Sangmelima-Yaoundé sera longue de 155 kilomètres se disputera le samedi 5 octobre, entre les départements du Dja-et-Lobo, du Nyong-et-So'o et du Mfoundi.

LIGUE DES CHAMPIONS

Arsenal, la bête noire du PSG

Le PSG n'y arrive pas contre Arsenal. Mardi soir, les hommes de Luis Enrique se sont inclinés (2-0) sur le terrain de l'Emirates Stadium, plombés par les hésitations de leur gardien Gianluigi Donnarumma, un peu de malchance et un jeu sans ressort. Ce revers confirme l'incapacité du club à s'imposer contre l'équipe londonienne. Selon Opta, Arsenal est l'équipe que le PSG a le plus affronté sans jamais gagner, toutes compétitions confondues.



coéquipiers de Marquinhos se sont inclinés sur des buts de Kai Havertz (20e) et Bukayo Saka (35e). Vainqueurs de leur premier match contre Gérone (1-0), ils sont 18es du classement du nouveau format de la Ligue des champions.

LUIS ENRIQUE S'EST PLANTÉ SUR TOUTE LA LIGNE

On n'a pas découvert mardi soir, à l'issue de la nette défaite du PSG sur la pelouse d'Arsenal, qu'entre Luis Enrique et les journalistes, ce n'était pas forcément l'amour fou. Mais l'attitude du coach espagnol à l'égard de la journaliste de Canal+ Margot Dumont, laquelle l'interrogeait sur ses choix tactiques face aux Gunners dans les couloirs de l'Emirates, a franchi une limite difficile à justifier. Après ne lui avoir opposé qu'un long silence gênant quand il s'est agi d'évoquer le cas d'Ousmane Dembélé, puni, laissé à Paris et dont l'absence s'est cruellement

fait sentir sur le front d'une attaque bégayante, Luis Enrique a poursuivi sur sa lancée en refusant de détailler son plan de jeu au terme de la rencontre. «Non, je n'ai aucune intention d'expliquer ma tactique, car vous ne la comprendriez pas. Il va falloir corriger beaucoup de choses mais je ne l'expliquerai pas», a-t-il rétorqué avec mépris, s'attirant les foudres d'une partie des suiveurs et des journalistes sur les réseaux sociaux. Margot Dumont a, elle, préféré la carte de l'humour en publiant un tweet de la séquence vidéo en question accompagné d'un petit message : «Dommage j'adore ça moi la tactique». Si ce n'est pas la première fois depuis son arrivée au PSG que l'ancien coach du Barça et de la Roja se fait prendre la main dans le pot de l'indécence - ses réponses hautaines et glaciales accompagnant régulièrement les revers parisiens - cette fois-ci il semble être allé trop loin.

ARGENTINE

Le corps de Maradona pourra être transféré vers un mausolée à Buenos Aires

La justice argentine a autorisé mardi le transfert du corps de Maradona, décédé en 2020, vers un futur mausolée voulu par ses enfants, dans un quartier central de Buenos Aires, pour faciliter les hommages futurs «à la plus grande idole de l'Argentine». La décision, dans une résolution du tribunal de San Isidro (nord de Buenos Aires) citée par plusieurs médias argentins, intervient à la veille d'un premier procès, marginal, d'une infirmière membre de l'équipe médicale de Maradona, sur les causes de sa mort. Le procès principal de sept praticiens - un neurochirurgien et médecin traitant, un médecin clinicien, une psychiatre, une psychologue, un chef infirmier, des infirmiers - est prévu, après plusieurs reports, en mars 2025. Une infirmière, Gisela Madrid - qui depuis le début dit n'avoir fait que suivre les directives des

médecins - avait obtenu d'être jugée à part. S'agissant de la dépouille, le tribunal de San Isidro avait dans un premier temps, en mai, décidé de ne pas autoriser le transfert, arguant «d'éventuelles mesures qui pourraient être requises», d'exhumation notamment, dans le cadre du procès, après objection de certaines parties.

Le tribunal relève mardi qu'il n'y a plus «d'opposition d'aucune partie», et considère qu'une «réponse favorable doit être donnée» à la sollicitude des enfants. L'idée, lancée un an après la mort de Maradona et formalisée en 2023, est de transférer les restes de l'icône du football argentin, qui repose dans un cimetière privé à Bella Vista en banlieue de Buenos Aires, vers le quartier central et ancien port de Puerto Madero. Ce vers un futur mausolée, le «Memorial M10», pour que

«le peuple argentin et les citoyens du monde puissent rendre hommage à celui qui fut la plus grande idole de l'Argentine», selon la requête initiale des enfants. Ils prévoient un mémorial finalisé en 2025, sans plus de précision.

Le procès de mars 2025, très attendu en Argentine, porte sur les circonstances de la mort de Maradona, et une négligence potentielle. Il était décédé à 60 ans d'une crise cardio-respiratoire le 25 novembre 2020, seul sur un lit médicalisé à Tigre (nord de Buenos Aires), où il était en convalescence après une neurochirurgie pour un hématome à la tête. La justice a retenu la qualification d'«homicide avec dol éventuel», une infraction caractérisée lorsqu'une personne commet une négligence, tout en sachant que celle-ci peut entraîner la mort. Elle est passible de 8 à 25 ans de prison.

Barcelone écrase Berne, Leverkusen vainqueur du Milan AC

Le FC Barcelone, défait en ouverture de la Ligue des champions à Monaco, s'est relancé en l'équipe des Young Boys de Berne (5-0), lors de cette deuxième journée de la phase de ligue. Les buts catalans ont été signés du goleador polonais Robert Lewandowski (8e, 51e), ses 95e et 96e en C1, du capitaine Raphinha (34e), du défenseur central Inigo Martinez (37e) et de Mohamed Ali Camara (81e) contre son camp. De son côté, le Bayern Leverkusen, champion d'Allemagne en titre, s'est imposé sur sa pelouse de la BayArena contre l'AC Milan 1 à 0, un deuxième succès en autant de rencontres de Ligue des champions cette saison. Grâce à un but de son avant-centre nigérian Victor Boniface à la 51e minute, les hommes de Xabi Alonso totalisent six points, après leur succès il y a deux semaines à Rotterdam contre le Feyenoord (4-0). De leur côté, les Milanais ne comptent toujours aucun point, battus à domicile par Liverpool (3-1) pour la première journée.

ESPAGNE

Andres Iniesta devrait annoncer sa retraite le 8 octobre

La légende du football espagnol, Andres Iniesta, a décidé de prendre sa retraite, après une belle carrière, donnant rendez-vous à ses fans, le 8 octobre sur son compte Instagram. Iniesta a publié, ce mardi matin, une vidéo sur son compte Instagram, dans laquelle il donne rendez-vous pour une annonce, le 8 octobre prochain. Huit (8), comme son numéro fétiche. A 40 ans, le champion du monde 2010, devrait sauf surprise, annoncer sa retraite. Arrivé à l'Emirates Club la saison dernière pour une pige, malgré 5 buts et 1 passe décisive en 23 matches, l'ancienne icône du Barça (9 titres de champion d'Espagne, 4 Ligues des champions) n'avait pu empêcher la relégation de son équipe, une première dans sa carrière. Iniesta aura inscrit les plus belles pages de la sélection espagnole, en remportant une Coupe du monde (2010) et l'Euro à deux reprises (2008, 2012).



MANCHESTER UNITED

La suspension de Bruno Fernandes levée en appel

La suspension infligée au milieu offensif portugais de Manchester United Bruno Fernandes, exclu à tort dimanche durant la défaite concédée à domicile contre Tottenham (0-3), a été levée après un appel formé par le club mancunien, a annoncé le

club de Premier League anglaise de football. Fernandes a reçu un carton rouge en fin de première période après un pied haut devant James Maddison, une faute sanctionnée d'une suspension de trois matches selon le barè-

me disciplinaire en Premier League. Son équipe était alors menée 1-0 à Old Trafford. Après la rencontre, Fernandes s'était invité devant les caméras pour reconnaître une faute, sanctionnable éventuellement d'un carton jaune, mais «jamais

rouge». «Je ne l'ai pas touché avec les crampons ni avec mon pied, c'était ma cheville», a-t-il plaidé. Le joueur 30 ans «devait manquer nos matches de championnat contre Aston Villa, Brentford et West Ham mais il sera

désormais disponible à la suite d'un appel concluant», a fait savoir Manchester United. Les «Red Devils» ont concédé dimanche leur troisième défaite en six rencontres du championnat d'Angleterre, dont ils occupent la treizième place.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4		■				■		
5							■	
6				■				
7					■			
8		■						
9		■				■		
10				■				
11					■			
12			■					

VERTICALEMENT

- A. Gage pour le banquier.
- B. Il domine la Crête. Otan, mais pas pour moi. Débit de Dublin.
- C. Racine souterraine. Bonjour la compagnie !
- D. Jus de canne à sucre. Référence golfique. Devant Cordobés.
- E. Installes. Dépôt sans intérêt.
- F. Montra une opposition. A ses affaires et ses secrets. Bois sur des feuilles.
- G. Appréciation. Détruisant tout ce qui dépasse.
- H. Affectée et même grave.

HORIZONTALEMENT

- 1. Recherchés par les bouddhistes.
- 2. Comme une bande inséparable.
- 3. Indispensable pour repeupler des parcs.
- 4. Beaucoup d'espèces y sont regroupées. Quand le patron est pris de court...
- 5. Inespérée.
- 6. Oncle de Caroline. Laurel, mais pas Hardy.
- 7. C'est du sport. De quoi faire la soudure.
- 8. Points opposés. Massif de l'Asie centrale.
- 9. Brame ou hululement. Sélénium.
- 10. Il ne se laisse pas plaquer. Il a une poigne d'acier.
- 11. Bande qui vole. Grande école.
- 12. Mention. Alourdi.

LES MOTS FLÉCHÉS

REUSSITE PERSONNELLE	GRANDE TORTUE	CANOTES SUR LE LAC	EMETTEUR LUXEMBOURGEOIS	FACULTÉ DE PARIS	ARAGNÉES DES JARDINS
RETEN-TISSANTES	CE N'EST PAS ICI	ABÏMA LA PÊCHE	PROPRE	L'IRLANDE D'AUTRE-FOIS	GRISERIE, EUPHORIE
COMME DU SUCRE CUIT				L'ÉPOUSE DU RAJAH	
GODET, TIMBALE			ÊTRE ALLONGÉ		
AFFIRMAS TON AUTORITÉ					CALE EN FORME DE V
SPORT AU COLLÈGE					BEAUX DÉCORS
ELLE ENRICHIT LE PAYSAGE BRETON	QUI N'A PLUS LE CŒUR À RIRE				CELLE DES RUSSES EST SLAVE
DEVANT CELUI QUE L'ON FÊTE					CHOISIE PAR LA VOIE DES VOIX
SERVICE FEODAL					
ATELIER DE RÉPARATION AUTO-MOBILE					FIGURINE PROVENÇALE
LISTE DE FAUTES			SHOOTE	ÉTREINT	HÉROS DE SPIELBERG
CONFIDENT		EAU-DEVIE APRÈS LE CAFÉ		BIEN DISSIMULÉ	
DÉFRICHER					
SONT EN POSSESSION		PRISON D'ANTAN			
ELLE A DES JOURNAUX PLEINS D'IMAGES			ARRIVÉE À L'AMATERNITÉ		



SUDOKU

		2	6					
		4	8	3				
						7	8	
				4			3	
8			7		5			2
5				8				
4	9							
				5	3	4		
					1	3		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

CANULAR CATALPA DECA ECHELLE EVOLUER FAUTIF IMMENSE LAINE MAFE
 METRONOME MOULU NENETTE ORPHELIN PHILTRE POUFFER PROPICE REER
 REFUS REMBLAI RENCONTRE RENOVER RESERVOIR REVELE RHUM SCHAH SEUM
 SYNONYME USER

N	R	R	R	E	E	C	M	A	F	E	R
I	S	E	E	S	A	R	E	O	A	E	E
L	A	E	S	N	Y	E	T	P	U	T	F
E	P	L	U	E	C	N	R	L	T	L	F
H	L	L	B	M	R	O	O	E	I	R	U
P	A	E	A	M	P	V	N	N	F	H	O
R	T	H	V	I	E	E	O	T	Y	U	P
O	A	C	C	E	N	R	M	I	R	M	S
A	C	E	D	S	R	E	E	R	R	E	E

INAUGURATION DE L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU CINÉMA

Grand espace de créativité pour tous les talents en herbe



Accompagnée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a supervisé, mardi à Koléa, wilaya de Tipasa, l'inauguration de l'Institut national supérieur du cinéma Mohamed-Lakhdar-Hamina. L'inauguration de cet institut, qui accueille, au titre de la rentrée universitaire des instituts artistiques 2024/2025, la première promotion des bacheliers du Lycée national des arts Ali-Maâchi, était en présence du conseiller du président de la République pour l'Education, l'Enseignement supérieur, la Formation professionnelle et la Culture, Mohamed Seghir Saâdaoui. S'exprimant à l'occasion, la ministre a déclaré que «la réalisation de cet établissement, après des années d'arrêt, est le fruit de la politique visionnaire du président de la République, visant à soutenir et à promouvoir la formation pédagogique

L'Institut est appelé à être un grand espace de créativité pour tous les talents en herbe dans le monde du 7^e art. L'établissement accueille, au titre de la rentrée universitaire des instituts artistiques 2024/2025, la première promotion des bacheliers du Lycée national des arts Ali-Maâchi.

et académique dans le domaine des arts, mu par sa foi en le rôle pionnier de la créativité, des artistes et des hommes de culture dans la gloire de la Nation et la construction de l'humain», soulignant que l'Institut «est appelé à être un grand espace de créativité pour tous les talents en herbe dans le monde du 7^e art». La ministre a saisi l'occasion pour saluer le parcours et les réalisations de la grande figure du cinéma algérien qui a donné son nom à cet éta-

blissement, Mohamed Lakhdar Hamina, seul réalisateur arabe détenteur, en 1975, de la Palme d'or du Festival de Cannes (France), et qui a inscrit son nom et la lutte du peuple algérien en lettres d'or. Pour sa part, Baddari a salué «ce nouvel acquis qui entamera à partir de l'année en cours, la formation de cadres artistiques spécialisés dans l'industrie cinématographique», soulignant qu'il «est de nature à contribuer à l'émergence d'une génération créative, d'artistes et créatrice de richesses». Il convient de mentionner que l'Institut national supérieur du cinéma «Mohamed Lakhdar Hamina» assure des formations supérieures dans le système Licence/Master/Doctorat (LMD), avec une première année en tronc commun, avant l'orientation des étudiants en 2^e année vers les spécialités de l'industrie cinématographique.

Avec APS

L'Algérie intensifie ses efforts pour sauvegarder son patrimoine

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a entrepris récemment plusieurs initiatives visant à protéger et valoriser le patrimoine culturel national, tant matériel qu'immatériel, notant la récupération de plus de 30.000 biens culturels à l'intérieur du pays et 11 à l'étranger grâce à la coopération avec le ministère des Affaires étrangères. Cette déclaration a été faite lors de la cérémonie d'installation, mardi à Alger, de la commission multisectorielle chargée de protéger le patrimoine culturel matériel et immatériel contre les tentatives d'usurpation et d'appropriation illégales. Chargée par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, Mme Mouloudji a installé cette commission nationale au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, avec, pour mission centrale, l'élaboration d'une stratégie de protection du patrimoine culturel, inscrite dans un cadre de sécurité nationale. Cette stratégie entrera en vigueur dans les plus brefs délais, «avec une priorité donnée à l'actualisation de l'arsenal juridique en vigueur», a précisé la ministre. Elle a ajouté que la révision de la loi 98-04 relative à la protection du patri-

moine culturel «est quasiment achevée, avec plus de 50% des textes modifiés» et annoncé ainsi «l'arrivée d'une nouvelle loi respectant les normes législatives actuelles». Mme Mouloudji a également évoqué «la préparation de plusieurs décrets exécutifs, dont ceux visant la protection des biens culturels et la création de secteurs protégés». Elle a aussi mentionné «le dépôt récent d'une demande de classification pour 45 sites archéologiques et historiques». Cette commission, qui concerne plusieurs ministères, tels que les Affaires étrangères, l'Education, l'Enseignement supérieur, la Communication et le Tourisme, le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et les corps sécuritaires et militaires, aura pour mission de «contrer toute appropriation illégale du patrimoine algérien en renforçant la coopération internationale et l'adhésion de l'Algérie aux conventions internationales en matière de protection patrimoniale». La ministre a insisté sur «le rôle de la diaspora algérienne dans la promotion du patrimoine culturel lors des fêtes religieuses et natio-

nales et les événements internationaux». Mme Mouloudji a rappelé que «l'Algérie a soumis deux dossiers par an à l'UNESCO ces dernières années, avec des décisions attendues en 2024 pour la tenue traditionnelle de l'Est algérien et en 2025 pour le zellige» et annoncé «la préparation de plus de 10 dossiers supplémentaires pour les dix prochaines années, dont celui dédié à l'art de confection de la tenue et des bijoux kabyles, prévu pour 2025». En ce qui concerne la classification du patrimoine matériel, elle a souligné que «des efforts proactifs seront déployés pour rattraper le retard en matière d'inscription à l'UNESCO, avec un atelier national prévu le 30 septembre pour actualiser la liste indicative». La ministre a, en outre, mis en avant l'importance d'«une collaboration renforcée avec les ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur pour intégrer le patrimoine culturel dans les programmes scolaires et activer les laboratoires de recherche spécialisés». De plus, elle a salué «l'appui des corps sécuritaires et militaires, partenaires essentiels dans la récupération des biens culturels spoliés».

FIGURE INCONTOURNABLE DE LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

Yasmina Khadra, lauréat du Grand Prix du jury de la Grande Mosquée de Paris

Le Grand Prix du jury de la Grande Mosquée de Paris a été attribué à Yasmina Khadra, une figure incontournable de la littérature contemporaine, pour l'ensemble de son œuvre. Le Grand Prix du jury de la Grande Mosquée de Paris coïncide avec la sortie de son nouveau roman, «Cœur d'amande», publié par Miallet-Barrault, marquant une reconnaissance méritée pour un auteur qui a su aborder des sujets délicats avec une plume poignante. Cette récompense a été révélée lors de la troisième édition du prix littéraire de la Grande Mosquée, qui s'est tenue le 24 septembre 2024. Ce prix met à l'honneur les écrivains dont les œuvres, qu'il s'agisse de romans ou d'essais, explorent les thèmes liés à la civilisation musulmane. La dotation de 3.000 euros pour chaque lauréat témoigne de l'engagement de la mosquée à promouvoir la littérature de qualité. Dans la catégorie «meilleur roman», le prix a été décerné à Nour Malowé pour son œuvre «Le Printemps reviendra», édité par les éditions Récamier. Ce roman promet d'inspirer et d'émuouvoir par son exploration des thèmes d'espoir et de renouveau. Pour son essai sur la civilisation musulmane, «Nancy-Kabylie», de Dorothee-Myriam Kellou, publié chez Grasset, a remporté le prix. L'ouvrage offre une réflexion précieuse sur les interconnexions culturelles entre la Kabylie et le reste du monde musulman. Une mention spéciale du jury a également été attribuée à «Victor Hugo et l'Islam» de Louis Blin, publié par Erick Bonnier, mettant en lumière les interactions entre grandes figures littéraires et traditions musulmanes. Le jury, présidé par Chems-Eddine Hafiz, président et recteur de la Grande Mosquée de Paris, était composé d'experts reconnus dans le domaine littéraire et académique. On y trouvait des personnalités telles que le philosophe Souleymane Bachir Diagne, Lucie Bressy, fondatrice des éditions A vue d'œil, et Manuel Carcassonne, directeur général des éditions Stock... Cette édition du Prix littéraire de la Grande Mosquée de Paris s'inscrit dans une tradition d'excellence qui vise à valoriser des voix littéraires contemporaines en lien avec la culture musulmane. Les lauréats précédents, tels qu'Ahmad Massoud et Abdelkrim Saïfi, illustrent cet engagement à reconnaître des œuvres pertinentes et inspirantes. Avec une dotation généreuse et un jury composé d'experts, le Prix littéraire de la Grande Mosquée continue de renforcer les liens entre la littérature et la civilisation musulmane, encourageant ainsi la création littéraire qui résonne avec des thèmes universels d'identité, de culture et d'humanité. La reconnaissance de Yasmina Khadra par ce prix prestigieux souligne l'impact durable de son œuvre, tout en célébrant la richesse de la littérature musulmane dans le paysage culturel francophone.

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 04:50	DOHR 12:47	ASR 16:25	MAGHREB 19:16	ISHA 20:44
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

GROSSE SAISIE DE PSYCHOTROPES À L'AÉROPORT D'ALGER

Les services de la Police ont réussi récemment à démanteler un réseau international de trafic de stupéfiants et à arrêter six individus membres de ce réseau. Selon un communiqué de la Police, l'opération menée par le Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS) s'est soldée par la saisie de 85 156 comprimés de psychotropes du type RIVOTRIL. Cette quantité, dont le poids dépasse les

13 kg, a été soigneusement dissimulée à l'intérieur des compartiments d'appareils électroménagers propriété d'un passager d'un vol international. Ce dernier a été intercepté dès son arrivée à l'Aéroport international d'Alger. Après des investigations de la Police, cinq autres membres de ce réseau âgés entre 27 et 41 ans et originaires des wilayas d'Alger, Boumerdès et Tizi-Ouzou, ont été arrêtés.

SUITE AU DÉCÈS DE MOHAMED LARBI ZEBIRI

LAAGAB PRÉSENTE SES CONDOLEANCES

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a présenté ses condoléances suite au décès à l'âge de 83 ans du moudjahid et historien Mohamed Larbi Zebiri. «C'est avec une immense tristesse que le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a appris la nouvelle du décès du moudjahid et historien Mohamed Larbi Zebiri. «L'Université algérienne et la presse nationale perdent, avec la disparition du Dr Zebiri, un des plus éminents enseignants et grands écrivains algériens». «En cette pénible épreuve, le ministre de la Communication présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt, à ses amis et à ses étudiants, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont côtoyé, priant Dieu le Tout Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort aux siens».

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 3 OCTOBRE 2024 // N°916 // PRIX 20 DA

PLUS DE CINQ QUINTAUX DE KIF SAISIS

Traque sans relâche contre les narcotrafiquants

Des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 31 narcotrafiquants et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 80 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc.

Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont exécuté, durant la période du 25 septembre au 1^{er} octobre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Ainsi, dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé Reggadi Amhamed dit Abou El-Hammam+, s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6^e Région militaire, en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 5 chargeurs de munitions garnis, une (01) grenade défensive et d'autres effets", ajoute le communiqué, relevant que "dans le même contexte, un détachement de l'ANP a découvert et détruit 20 bombes de confection artisanale à Tizi Ouzou, alors que

d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 17 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 31 narcotrafiquants et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 80 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 2,38 kilogrammes de cocaïne et 376 682 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, "des détachements de l'ANP ont arrêté 96 individus et saisi 29 véhicules, 118 groupes électrogènes, 42 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". "De même, 18 autres

individus ont été arrêtés et un (01) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, 8 fusils de chasse, 4 pistolets automatiques, 15 200 litres de carburants, 36 quintaux de tabac, ainsi que 20,4 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Par ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 139 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 452 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan du MDN.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الثقافة والفنون
برعاية السيدة وزيرة الثقافة و الفنون الدكتورة صورية مولوجي
تنظيم محافظة المهرجان الدولي للشريط المرسوم الجزائر

16 الطبعة
HUB DA
"قصص جزائرية"
من 1 إلى 3 أكتوبر بمهرجان رينانج الفلم

Logo: وزارة الثقافة والفنون
Logo: OREF
Logo: HANOUF BOUALALIM

Logo: anep
Logo: Store+
Logo: 7

IL COMPORTE UNE SÉRIE DE DISPOSITIONS

L'AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES 2025 SUR LA TABLE DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement assure que « les efforts et la mobilisation se poursuivront pour éliminer cette situation épidémique à la racine, notamment en luttant contre l'immigration clandestine ». Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de l'avant-projet de la loi de finances 2025. Le gouvernement a également entendu une présentation sur les mesures prises pour indemniser les victimes des dernières intempéries enregistrées en septembre dernier dans plusieurs wilayas du pays. Dans le cadre du suivi de la situation sanitaire dans certaines wilayas du Sud, le gouvernement a entendu une présentation sur les différentes mesures prises et les progrès réalisés dans les campagnes de prévention et de vaccination pour limiter la propagation des épidémies, en application des directives du Président de la République à cet égard. Selon le communiqué, le gouvernement a abordé notamment les mesures prises pour le renforcement des capacités des structures et équipements sanitaires et la fourniture des médicaments et vaccins nécessaires, permettant ainsi, précise le communiqué, de

« gérer la situation épidémiologique selon des protocoles scientifiques, et de réduire le nombre de cas d'infections enregistrés ». Le gouvernement assure que « les efforts et la mobilisation se poursuivront pour éliminer cette situation épidémique à la racine, notamment en luttant contre l'immigration clandestine ». Le dossier du barrage vert, un projet stratégique d'importance nationale et prioritaire dans la lutte contre la désertification, a été aussi abordé à l'occasion de cette réunion. A ce titre, le gouvernement a étudié un projet de décret exécutif précisant la composition, l'organisation et le fonctionnement du barrage, de l'Organe de Coordination de lutte contre la Désertification et de Réhabilitation du Barrage Vert. D'autre part, le gouvernement a entendu une présentation sur la campagne labours-semailles 2024/2025, lancée hier 1^{er} octobre, et a passé ainsi en revue les préparatifs de cette campagne agricole, notamment ceux visant à atteindre l'autosuffisance en blé dur à l'horizon 2025 et en orge à l'horizon 2026, en application des instructions de Monsieur le Président.

R.N.

À SÉTIF

1 300 FAMILLES BÉNÉFICIENT DE LOGEMENTS NEUFS

Les autorités locales de la wilaya de Sétif ont lancé l'opération de relogement de 1 300 familles du quartier Chouf Lekdad, vers de nouveaux logements décents à Ouled Sabor et Abid Ali. Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, cette opération contribuera à récupérer un parc immobilier estimé à 75 hectares, qui servira à mettre en œuvre divers programmes de logements et d'équipements publics dans le cadre de la stratégie des autorités supérieures pour éliminer les habitations précaires et autres taudis.

